

"Je vais probablement continuer à écrire des articles sur la pègre"

— Charbonneau

MONTREAL (PC) — "Je vais probablement continuer à écrire des articles sur la pègre. Mais la grande question qui se pose avant que je ne prenne une décision, c'est de savoir qui m'a tiré et pour quelle raison."

C'est ce que déclarait, mercredi, dans sa chambre d'hôpital, Jean-Pierre Charbonneau, journaliste au Devoir, qui a été victime d'un attentat en pleine salle de rédaction, mardi soir, alors qu'un inconnu, après l'avoir demandé, tirait plusieurs coups de feu en sa direction et le blessait au bras.

Le jeune journaliste s'est spécialisé depuis le début de sa carrière dans les questions touchant aux affaires criminelles. "Dans mes articles, précise-t-il, je n'ai jamais fait de compromis. Il y a deux

façons de faire de l'information de police. On est avec la pègre ou on est contre. Moi, j'ai choisi mon bord. Il y en a qui aiment ça frayer avec les gens du milieu, moi, ce n'est pas mon genre.

"Le problème, c'est que je n'ai jamais 'double-croisé' personne, même quelqu'un de la gang de la pègre, de la grosse mafia. Je n'ai jamais 'blasté' un gars sans être sûr de mes informations et dans 90 pour cent des cas, ce n'est pas moi qui décidait de l'affaire. Dans mes articles, je fais ressortir le plus clairement possible ce qui s'est fait, mais c'est tout de même pas moi qui porte les accusations."

Menaces
Jean-Pierre Charbonneau avoue n'avoir reçu de menaces directes

qu'en deux occasions, la première fois à l'occasion de l'affaire de St-Léonard, puis au début de l'enquête sur le crime organisé.

Relatant les péripéties de l'attentat, il explique : "Un instant j'ai pensé que c'était une farce. Il a tiré tout de suite après. Quand j'ai compris ce qui se passait, je me suis jeté par terre. Je ne sais pas quel coup de feu m'a touché. Mon agresseur avait un visage glacial."

Jean-Pierre Charbonneau avoue être passablement étonné par ce qui lui est arrivé : "C'est très surprenant ce qui m'est arrivé. Les journalistes américains qui ont donné la claquette au crime organisé aux États-Unis n'ont jamais été attaqués de cette façon-là."

Vol de bijoux estimé à \$200,000

MONTREAL (P.C.) — Deux hommes déguisés ont pénétré hier matin, à 9h30, dans les bureaux d'un bijoutier-grossiste du centre-ville de Montréal et ont emporté des bijoux estimés à plus de \$200,000.

Aux dires de la police, les deux bandits sont arrivés dans

les bureaux de Audrey Geneve Gold Watches and Jewelry, ont sorti leurs revolvers, ligoté et bâillonné une employée, avant de faire main basse sur les bijoux et de prendre la fuite.

Quinze à vingt minutes plus tard, le concierge arrivait pour effectuer des réparations. Il a libéré la jeune femme et a

appelé la police.

Les autorités policières croient que les deux hommes ont pu s'échapper par l'escalier de service de l'immeuble.

La jeune femme, souffrant de commotion, a été emmenée à l'hôpital, où après avoir reçu les soins nécessaires, elle a été renvoyée chez elle.

Soulagement et satisfaction à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Le cessez le feu libano-palestinien, annoncé vendredi matin, a été accueilli avec soulagement et satisfaction à Beyrouth.

Après deux jours de violents accrochages, on appréhendait, en effet, une extension des hostilités à la suite, notamment, de l'intervention dans la journée de jeudi de l'aviation libanaise contre les camps palestiniens et de l'arrivée de troupes palestiniennes venues de Syrie dans le sud du Liban.

A Beyrouth où, depuis l'aube, aucun coup de feu n'a été entendu, les bandes de l'Armée libanaise ont commencé à se retirer des positions qu'ils occupaient à proximité du camp palestinien de Sabra sud de la capitale.

Dans le sud du Liban et les régions limitrophes de la Syrie, les accrochages entre l'Armée libanaise et les Fedayine ont complètement cessé à 04h30 locale 01h30 GMT. A Saïda, principale ville du sud du Liban, à 30 km de Beyrouth, les Fedayine qui avaient investi les rues de la ville pour bloquer la cir-

ulation se sont complètement retirés vers 04h00 GMT.

Sur le plan politique, une détente semble s'amorcer. Le premier ministre Amine al-Hafez qui s'était rendu, jeudi à minuit, au palais présidentiel de Baabda pour présenter sa démission au président Frangie, semble être revenu sur sa décision à la suite, a-t-il déclaré, de "certains développements positifs".

Une série de réunions et de contacts téléphoniques entre le chef de l'Etat, le premier ministre, M. Yasser Arafat de l'Organisation de libération de la Palestine et M. Kamal Joumblat, chef du Front arabe de soutien à la résistance palestinienne, ont abouti peu après minuit à la rencontre entre le colonel Moussa Kanaan, chef d'état-major adjoint de l'Armée libanaise, et Aboul Zaim, représentant le commandement de la résistance, qui devaient conclure un accord prévoyant le retour des forces armées des deux parties à leurs positions antérieures à la tension, et à

un cessez-le-feu total dans toutes les régions.

Les efforts déployés sur le plan intérieur se sont doublés de contacts au niveau inter-arabe. Le premier ministre, le ministre de la Défense et le chef d'état-major libanais ont eu des conversations téléphoniques avec leurs homologues syriens qui ont assuré leurs interlocuteurs que "la Syrie est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour rétablir l'entente" libano-palestinienne.

Après les démarches entreprises jeudi par les ambassadeurs d'Algérie et de Koweït au Liban, pour rapprocher les points de vue, l'Irak, le Maroc et l'Egypte — ces deux derniers par la bouche de leurs chefs d'Etat — ont fait savoir qu'ils délégueront vendredi des représentants.

Ce matin, le commandement de l'armée suspendait le couvre-feu pour une durée de deux heures et l'aéroport de Beyrouth reprenait au milieu de la matinée son trafic normal.

A l'enquête du Mont Wright

"Taisez-vous Chartrand"

SEPT-ILES (PC) — L'enquête sur le décès, l'an dernier, de sept travailleurs sur un chantier de construction de Mont-Wright a été ajournée au 29 juin, date à laquelle le juge rendra son verdict.

Le juge Roch Lefrançois a pris la décision de l'ajournement après des échanges aigres doux entre, d'une part, Me Jacques Delisle,

avocat de la Québec Cartier Mining Ltd. et, d'autre part, M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN.

L'altercation a eu lieu lors de l'interrogatoire, par Me Delisle, de M. Jean-Luc Boudreault, délégué de la Fédération des travailleurs du Québec sur le chantier où les sept travailleurs sont tombés avec un échafaudage et sont morts.

A un moment donné, M. Chartrand a accusé l'avocat de tourner en rond avec le témoin. Ce à quoi Me Delisle a répliqué avec vivacité : "Taisez-vous Chartrand. J'en ai assez de vos interventions."

M. Chartrand ayant ri, l'avocat a menacé de lui asséner un coup de poing.

Les avocats qui représentent les grandes sociétés ne m'effraient pas a dit M. Chartrand. Devant des juges convenables les avocats des grandes sociétés sont remis à leur

place. Quand les juges sont indulgents, les avocats deviennent fanfarons.

Le juge Lefrançois a rapidement mis fin à ces échanges en invitant Me Delisle à modérer son langage.

M. Boudreault, seul témoin à se présenter à la barre hier, n'a pas ajouté grand-chose à sa déposition de mercredi. Il avait alors dit qu'il avait quitté le chantier en mars dernier à cause de l'insécurité.

Il a dit au juge que son supérieur immédiat avait également quitté pour la même raison.

Il a ajouté que la Cie Mannix Ltée n'aimait pas voir les délégués de chantiers de la FTQ discuter entre eux des questions de sécurité. M. Gérard Scrabba, l'ingénieur en charge du chantier, lui avait dit à plusieurs reprises de s'en aller.

Pourquoi n'a-t-il pas quitté plus tôt ? "Parce que je suis un dur", a répondu le témoin.



51 ans de sa vie en prison

Israel Karp, âgé de 68 ans, est sorti hier de la prison Clinton, dans l'Etat de New York, après avoir passé 51 ans derrière les barreaux. Le 21 mars 1922, Karp, alors âgé de 17 ans, avait été reconnu coupable de meurtre et condamné à la prison à perpétuité.

Mini-Une Emeute raciale

Taxe

HAWKESBURY, Ont. (P.C.) — L'Ontario a augmenté sa taxe de vente de cinq à sept pour cent pour réduire le fardeau financier de ses municipalités, a déclaré, jeudi, le premier ministre ontarien, M. William Davis.

"La taxe a été augmentée pour permettre aux municipalités de réduire le taux de leur taxe foncière", a-t-il affirmé au cours d'une causerie du Parti conservateur.

Accident

PNOM PENH (Reuter) — Un chasseur bombardier A-7 américain s'est présenté trop long sur la piste de la base aérienne de Pochentong, près de Pnom Penh, et s'est écrasé dans un camp de l'armée cambodienne.

De source militaire cambodienne, on déclare que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées dans le camp, situé à l'extrémité sud-ouest de la piste, mais que le pilote est indemne.

Il semble que l'appareil avait essayé d'atterrir, à la suite d'ennuis mécaniques.

Assurance

TORONTO (P.C.) — Le coût de l'assurance-automobile provenant des compagnies privées pourra augmenter d'une moyenne d'environ 10 pour cent cette année, a révélé un porte-parole de cette industrie, jeudi.

M. D. B. Martin, président du Bureau d'assurance du Canada, a précisé que cette hausse serait due à l'augmentation des coûts de réparation et aux augmentations de taxes.

M. Martin a souligné qu'il parlait "en règle générale", parce que les compagnies déterminent leurs propres taux.

M. Martin avait dit plus tôt que les chiffres provenant d'un rapport statistique, préparé par le bureau, démontraient que le coût des réparations et des autres réclamations augmentaient "à un taux inflationniste".

Meurtre

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Accusée du meurtre de son fils Eric, 2½ ans, l'infirmière Ginette Cloutier de Nicolet, a été mise en liberté provisoire sous caution, hier, par le juge Roger Laroche, du district judiciaire de Trois-Rivières.

Son enquête préliminaire, remise à plusieurs reprises, a été fixée en principe pour le 10 mai. Si elle est traduite devant les Assises, ce ne sera probablement pas avant l'automne prochain.

En attendant, elle séjournera dans un foyer de Montréal, sous la surveillance d'une travailleuse sociale.

NEW YORK (Reuter) — Peu après avoir assisté aux funérailles de Clifford Glover, un garçon de dix ans tué par un policier samedi dernier, des bandes de jeunes Noirs du ghetto de South Jamaica à New York, se sont livrés, jeudi soir, au pillage et ont brutalisé des automobilistes blancs qui passaient dans le quartier.

La violence couvait déjà lors de l'enterrement de Clifford Glover, tué par le policier en civil Thomas Shea, qui voulait l'interroger sur un vol. Des pasteurs ont parlé de représailles contre les Blancs en général, tandis que des femmes éplorées ont brandi le point en signe de vengeance.

Plusieurs groupes de jeunes Noirs se sont ensuite réunis devant un commissariat et ont commencé à lancer des briques et des bouteilles dans l'avenue Jamaica, délimitant le quartier noir situé au sud de la zone occupée par les Blancs au nord.

Une forte averse n'a pas suffi à calmer les jeunes manifestants qui ont pillé un débit de boissons et allumé au moins un incendie avant de s'en prendre à des automobilistes blancs.

"Ils sortent des Blancs de leurs voitures et les battent", a déclaré un policier qui n'a pas été en mesure de préciser combien de personnes avaient été blessées.

Les jeunes Noirs qui ont assisté aux funérailles de Clifford Glover et se sont ensuite dirigés vers le domicile du policier Thomas Shea.

"Nous entendons défilier dans le calme mais nous craignons que, comme d'habitude, la police s'en mêle. Si celle-ci nous provoque, nous mettrons le feu à la maison de ce filé", a dit un jeune Noir.

Un grand jury siège actuellement en vue de décider si le policier sera inculpé pour meurtre.

Le journalisme se serait amélioré considérablement

TORONTO (PC) Selon un rapport remis jeudi à l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, le journalisme au Canada se serait amélioré considérablement, mais doit encore poursuivre son évolution.

Le rapport affirme que les journaux d'aujourd'hui sont beaucoup mieux faits à tous les points de vue, que ceux d'il y a 10, 20, 50 ans.

On rappelle cependant qu'un sondage effectué il y a quelques années avait découvert qu'une partie importante de la population souhaitait qu'une forme de contrôle gouvernemental soit imposé aux journaux.

Les auteurs du rapport de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens font remarquer que les propriétaires de journaux auraient avantage à examiner leurs politiques éditoriales avant que le gouvernement ne le fasse, à la demande de la population qui, ajoutent-ils, force déjà le gouvernement à agir dans le cas des droits civils, de la sécurité, de la qualité de l'environnement, de la télé et radiodiffusion.

Le rapport a été rédigé par la section de la rédaction de l'Association des éditeurs qui s'est aussi donné, l'année dernière, ses sections d'administration, de publicité, de tirage et de production, selon le modèle d'organisation des journaux.

M. L.D. Whitehead, du Brandon Sun, a expliqué que la section de rédaction travaillera à la défense de la liberté de presse et de la liberté d'opinion.

Il prévoit aussi que cette section de l'association puisse contribuer à l'avancement du journalisme professionnel et de son appréciation auprès du public.

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	14
Décès	13
Finance	7
Horoscope	13
La Belle Province	8
La famille	5
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10

Lévis aura son centre sportif

Par Claude PARENT
Il est maintenant officiel que la municipalité de Lévis aura son centre sportif municipal très bientôt. En effet, lors d'une entrevue exclusive, M. Vincent Chagnon, nous a confirmé le début des esquisses et des études de besoin, en vue de la construction.

férents centres sportifs de la région de Québec en compagnie des conseillers disponibles. Aujourd'hui, il doit rencontrer l'ingénieur et l'architecte pour déterminer les besoins de la municipalité et préparer les devis pour les appels d'offres. Le maire de Lévis souhaite le début des travaux pour le premier décembre prochain.

demande, ce qui place les jeunes dans l'obligation de pratiquer le hockey à des heures indiennes comme quatre ou cinq heures le matin et aux environs de minuit le soir.

truction du chalet des sportifs, qui aura une longueur de 100 pieds. Il comprendra un restaurant et toutes les facilités pour les sportifs.

teur des loisirs. L'un d'eux s'occupera particulièrement des sports et l'autre, du domaine socio-culturel. Deux domaines qui prennent de plus en plus d'ampleur, avec l'avènement de la société des loisirs.

Cours de conditionnement physique pour golfeurs

La belle saison approche et pour en profiter le plus possible il faut s'y préparer. Dans ce but, un cours de conditionnement physique adapté aux golfeurs vous est offert.

à crampons et bâtons de golf. L'inscription peut se faire par téléphone au numéro 837-3618 ou en personne au club de golf de Lévis avant le 7 mai. Le coût est de \$12,00 pour les membres et \$24,00 pour les non membres, payable avant le 8 mai.

Lock-out à la Davie

Par Claude PARENT
A la suite de l'escalade démesurée des actes de violence, la direction de la Davie n'a pas d'autre alternative que de fermer le chantier maritime de Lauzon pour une période indéterminée.

nu-militaire, les contremaitres du chantier, à leur arrivée hier matin, et depuis quelques jours et à plusieurs reprises des oeufs, des tomates, de la peinture et des clous ont été lancés en direction des voitures de ces derniers. C'est pour des raisons de sécurité que les dirigeants de la compagnie ont décidé de fermer le chantier.

vue pour 11 heures, a dû être retardée quand les dirigeants syndicaux ont été obligés de se rendre sur les lieux à Lauzon, pour rencontrer les employés. Cette séance de négociation a quand même eu lieu un peu plus tard, et les dernières offres patronales ont été présentées au syndicat.



Souscription
Monsieur Roland Beaudin remet ici un chèque de \$1,500.00 à monsieur Jean Grenier, en présence de monsieur Pierre Dervaux, directeur artistique de l'Orchestre Symphonique.

Souscription de la ville de Ste-Foy à l'orchestre symphonique de Québec

Lors d'une réception à l'Hôtel de Ville, le maire de Sainte-Foy, monsieur Roland Beaudin, a remis une souscription de \$1,500.00 au président du conseil d'administration de l'Orchestre Symphonique de Québec, monsieur Jean Grenier. La Ville de Sainte-Foy a contribué de cette façon à la présentation du dernier concert de la saison de l'Orchestre Symphonique, le 1er mai dernier.

Cette aide financière constitue une première initiative du genre de la part d'une municipalité de la région de Québec, initiative qui a été fortement appréciée par les administrateurs de l'Orchestre Symphonique.

marque d'encouragement et d'hommage à l'Orchestre Symphonique de Québec pour sa contribution capitale à la diffusion de la musique dans la région. Il a fait remarquer que de nombreux citoyens de Sainte-Foy comptent parmi les abonnés de ce grand ensemble musical.

100ième membre... une femme



M. Normand Drolet, président de la Chambre de Commerce de St-Nicolas, annonce récemment l'acceptation de son centième membre. Cet organisme, qui en mai dernier ne comptait que 13 membres actifs, a marqué à cette occasion un tournant de son histoire puisque ce 100ième membre était une femme, Mme Louise Cadrin. Dans l'ordre habituel, M. Normand Drolet, président, Mme Angéline Langlois, nouveau membre, Mme Louise Cadrin, premier membre féminin, Mme Manon Bourassa, nouveau membre, et M. Benoît Gingras, secrétaire. La Chambre de Commerce de St-Nicolas — St-Rémédiateur se préoccupe particulièrement ces temps-ci du projet de la construction d'une amphiglace inter-municipale dans l'ouest du comté ainsi que des problèmes posés par le transport en commun, ainsi que le démontre bien le slogan lancé ces jours derniers: "L'arena on l'aura... en autobus on s'y rendra". D'autres sujets retiennent aussi l'attention de la Chambre, soit la promotion industrielle et domestique, et la signalisation routière en bordure de la route 20 en vue d'augmenter la sécurité des automobilistes à proximité des municipalités et informer ces derniers sur les régions qu'ils traversent. (Publi-information)

Rive droite

Par Claude Parent
Ala suite d'une nouvelle parue dans différents quotidiens au cours de cette semaine concernant le coût de l'eau au mille gallons, à Lauzon nous avons pu entrer en possession d'un document très significatif.

Or la résolution 70-299 de la cité de Lévis, adoptée le 21 juillet 1970, stipule que: La cité de Lévis offre à la cité de Lauzon de lui offrir le surplus d'eau dont elle a besoin pour son alimentation au coût de \$0.12 du mille gallons, pour une période s'étendant jusqu'au premier janvier 1980.

Coût de l'eau à Lauzon

Par Claude Parent
Selon le maire de Lauzon, la taxe municipale a dû être augmentée de près de 52 pour cent et pour l'expliquer il donne comme raison que les réparations à l'usine de filtration hausse le coût de l'eau à Lauzon entre 18 et 20 cents le mille gallons.

Un violent orage survenu jeudi en début de soirée a gonflé à nouveau les rivières et les ruisseaux de la région, rendant précipiter les nombreuses falaises sensibles aux éboulements.

Bernières vs Hydro

L'un des dirigeants de l'Hydro-Québec, M. Lemay a fait savoir que les responsables de la commission régionale des loisirs ont certainement fait erreur en pensant que le terrain à Bernières dernièrement mis en vente est le site de la commission des loisirs convoité pour y établir un parc régional. Tel est en substance le problème qui est présentement soulevé entre M. Jacques Demers, porte-parole de la Commission Régionale des Loisirs et M. Lemay, porte-parole pour l'Hydro.

On se rappellera que mercredi dernier, M. Jacques Demers accusait l'Hydro de préparer un enterrement de première classe pour le Parc régional en mettant en vente un terrain d'une beauté et d'une polyvalence exceptionnelle pour un site utilisable dans un ensemble récréatif et éducatif.

Rapport Hawey

A la suite de la publication du Rapport Hawey, le maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon, considère que la première étape pour toutes les municipalités, avant de commencer toute discussion, c'est la présentation d'un bilan financier pour 1972, bilan évidemment audité par des firmes de comptables ainsi que les estimés budgétaires pour '73. Avec un tel document, on peut commencer à discuter d'implications financières.

Il en est arrivé à cette conclusion après avoir constaté certaines erreurs qui se seraient glissées dans le rapport. "Une compagnie qui veut en acquérir une autre, doit d'abord en connaître les états financiers".

Centre-sportif

Le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports doit faire connaître sa décision concernant l'emplacement du futur arena à l'ouest du comté de Lévis.

Par ailleurs la dette d'immobilisation, évaluée à 4 millions, de la ville de Lévis n'est pas un passif. Cette immobilisation fut effectuée dans les trois dernières années. Avec un équipement des plus modernes, les frais de réparation et d'entretien diminuent, ainsi que la dépréciation.

Les fêtes du printemps

Encore une fois, le Conseil régional des loisirs de la région de Québec en collaboration avec les centres culturels et les régionales scolaires organisent les fêtes du printemps.

Par ailleurs la dette d'immobilisation, évaluée à 4 millions, de la ville de Lévis n'est pas un passif. Cette immobilisation fut effectuée dans les trois dernières années. Avec un équipement des plus modernes, les frais de réparation et d'entretien diminuent, ainsi que la dépréciation.

Centre international de séjour de Québec

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Centre international de séjour de Québec

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Centre international de séjour de Québec

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).



Elle aura cent ans

Madame Maurice Dery, née Exilda Légaré, de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, célèbre demain son centième anniversaire de naissance. Madame Dery est née le 16 mai 1873. Mariée le 14 juillet 1896 à M. Maurice Dery, la centenaire a donné naissance à 10 enfants dont six vivent encore. Madame Dery a 39 petits-enfants, 81 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants. Pour souligner cet événement peu commun, une messe solennelle sera célébrée demain en l'église de St-Raymond. Un banquet, une remise de cadeaux et la signature du livre d'or de la municipalité suivront.

Deuxième menace d'inondations dans le comté de Charlevoix

LA MALBAIE (PC) — Une prompt intervention du maire de la Malbaie et de la Protection civile a évité que le comté de Charlevoix ne connaisse la même situation désastreuse que la fin de semaine dernière.

Devant les appels venant de toutes parts, le maire, M. Lucien Harvey, a décidé de remettre sur pied les effectifs d'urgence à l'hôtel de ville, avec l'aide de la Protection civile.

Une prompt intervention des employés de la Voirie a corrigé la situation.

Un violent orage survenu jeudi en début de soirée a gonflé à nouveau les rivières et les ruisseaux de la région, rendant précipiter les nombreuses falaises sensibles aux éboulements.

La route 138, qui relie Québec à La Malbaie, a été un des points chauds, alors que des éboulements menaçaient de couper la route, tandis qu'à d'autres endroits, l'eau la recouvrait entièrement, rendant la circulation dangereuse.

Par ailleurs, le transport ferroviaire du Canadian National, assurant la liaison Québec - La Malbaie, n'a pas repris le service du transport des passagers interrompu depuis samedi dernier. Des équipes d'entretien continuent de réparer les dégâts causés par les inondations et les éboulements de la fin de semaine dernière.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Association nationale des camionneurs artisans indépendants
Congrès à l'Auberge des Gouverneurs les 4, 5 et 6 mai.

Fédération des travailleurs du Québec
Les 4, 5 et 6 mai, mini-congrès régional à la forêt Montmorency.

Spectacles
Grand Théâtre de Québec, salle Louis-Frêchette
Le Club musical de Québec présente John Ogdon, pianiste, à 20 h.30.

Expositions
Musée du Québec
Roland Poulin "Structure immatérielle 3", une structure-lumière composée de rayons lasers (jusqu'au 28 mai).

La Solidarité, 925 chemin St-Louis
Oeuvres du groupe "Les quat'zarts" (jusqu'au 13 mai).

La Galerie Artémise, mairie de Lévis
Oeuvres de Jean Aubut (jusqu'au 12 mai).

Centre international de séjour de Québec, 69 rue d'Auteuil
Peintures de Anne Bélanger-Dorval, entre 12 h. et 21 h. (jusqu'au 26 mai).

Galerie d'art, Les Gens de mon Pays, 955 ave de Bourgogne, Ste-Foy
Peintures de Jacques Barbeau de 13 h.30 à 17 h. et de 19 h. à 21 h. (jusqu'au 12 mai).

Musée du Québec
Oeuvres de Claude Jirar (jusqu'au 4 juin).

Caisse Populaire Laurier (magasin Pollack), 2600 boul. Laurier
Céramiques des élèves du Centre Terre et Feu (jusqu'au 7 mai).

Carrières et professions

ELECTRICIEN DEMANDE
Le candidat doit détenir une licence C de compagnon. Posséder de bonnes connaissances en électronique et avoir de l'expérience dans l'électricité industriel. Cette industrie est située dans la région de Québec à 50 milles environ. Pour débiter immédiatement.
Ecrire au casier No 497 L'Action-Québec, Québec, P.Q.

MECANICIENS demandés
classe A, B ou C pour travail de nuit
Demandez : M. André Martin
giles bedard autos ltee gm
ROND-POINT, LEVIS — TEL. : 833-3201

OFFRE D'EMPLOI
STENO-SECRETARE
QUALIFICATIONS : Formation spécialisée équivalente ou supérieure à une 12e année. Un minimum de deux (2) ans d'expérience sera exigé. Une bonne connaissance de la langue anglaise sera un atout précieux.
EXAMENS : Les candidates inscrites au concours recevront une convocation leur indiquant l'endroit, l'heure et la date des examens écrits. L'examen portera sur leurs connaissances en français, de l'anglais, de la sténographie, de la machine à écrire et sur leurs aptitudes au travail de bureau.
TRAITEMENT : Le traitement minimum est de \$4,150 et la rémunération maximum pourra atteindre \$7,390. Le traitement initial sera établi en fonction du poste disponible, des qualifications et de l'expérience des candidates choisies.
LISTE D'ATTENTE : Les noms des candidates ayant conservé aux examens le minimum de points requis seront inscrits sur une liste d'attente dans l'ordre des résultats obtenus et les postes vacants seront comblés au fur et à mesure des besoins.
INSCRIPTION : Les personnes intéressées, résidentes de la Communauté urbaine de Québec, doivent transmettre leur offre de service avant lundi le 14 mai 1973 à 16h00 au responsable de la gestion du personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 chemin Ste-Foy, Québec 6 (G1S-2K9). Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine ou en téléphonant à 681-9611.
MENTIONNER : CONCOURS 20-73

Une femme en orbite

TORONTO (PC) — Un psychiatre torontois a prêté que dans les années à venir, les conjoints devront obtenir un permis pour élever des enfants.

BUFFALO, N.Y. (PA) — Une journaliste du Toronto Star, Marilyn Dunlop, a remporté l'un des premiers prix au concours annuel de textes scientifiques organisé par la société Calspen de Buffalo, aux Etats-Unis.

WASHINGTON (PA) — Une nouvelle fois c'est à Hollywood que M. Henry Kissinger a choisi d'inviter une compagne pour un dîner à la Maison Blanche.

6 au 13 mai

Semaine de la Maîtrise du Chapitre de Québec

Selon une tradition qui a pris naissance en France, le Chapitre de Québec possède sa "maîtrise" ou chorale de petits chanteurs qui chaque matin, durant l'année scolaire, chante la messe capitulaire à la cathédrale.

Une femme Bâtonnier Proposition d'une réforme du "Jeune Barreau"

Par Thérèse DALLAIRE

Fait sans précédent dans les annales du Barreau québécois, une femme a été élue "Bâtonnier" pour le district judiciaire de Québec.

Comme Bâtonnier, à qui revient la lourde responsabilité de vivre quotidiennement le Barreau, je me pose immédiatement la question de savoir si notre section locale n'est pas arrivée à l'heure où une réforme complète et en profondeur ne s'impose pas au niveau de ce qu'on aime appeler le "Jeune Barreau", a dit Me Vallée.

naît que l'ignorance l'insatisfaction, désintéressement et certaines dissensions que l'on rencontre



Me Gabrielle Vallée, la première femme à être élue Bâtonnier du district judiciaire de Québec.

chez certains confrères sont le résultat d'un manque d'information ou de communication entre ceux qui siègent à la tête de la corporation et ceux qui les ont élus.

Originnaire de Québec, Gabrielle Vallée est une diplômée du collège des Ursulines et une licenciée en droit de l'université Laval.

Me Gabrielle Vallée avait établi les preuves de compétence qui lui permettent d'accepter la présidence d'une Corporation à majorité masculine.



Nuances

PAR FRANÇOISE L-ROY

... sur un rabat-joie!

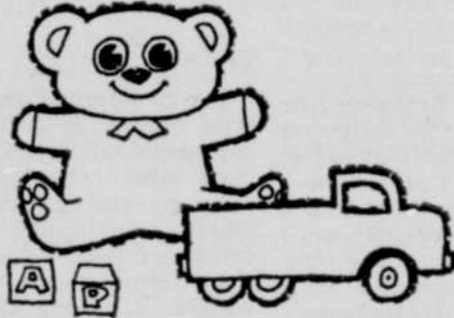
Suite à un téléphone reçu il y a quelques instants, j'explote! Que penser de fréquentations entre un étudiant comblé, mais fielleux, et une jeune fille épanouie qui, selon lui, rit trop, et mal!

Une tactique évidemment, histoire de maintenir dans l'humilité, celle qui lui rendra grâce de s'attarder près d'elle! Car ce mal poli finira même par complexer la belle qui se jugera faite pour lui, sans plus, puisqu'il demeure!

On ne peut pas dire qu'il pêche par excès de gentillesse: ailleurs, il n'ouvre la bouche que pour être désagréable, critiquant celle qu'il a choisie devant qui la voit mieux que lui, devant ceux qui l'aiment autrement!

Quel trouble fête continu que ce genre de cavalier, n'ayant rien d'un chevalier, encore moins d'un troubadour! Tandis que lui critique et morigène "l'enfant", les témoins se demandent ce qu'elle peut bien lui trouver?

VOTRE VIE VAUT UNE PENSÉE



Le jouet et l'enfant

Tout produit a un but et est destiné à être utilisé d'une certaine façon. Les jouets sont conçus pour amuser et instruire, mais ils peuvent causer des blessures si l'on en fait un mauvais usage.

La loi sur les produits dangereux reconnaît le problème des dangers latents que peuvent présenter les jouets, dangers que le fabricant, l'acheteur — le parent — ou l'utilisateur — l'enfant — peuvent fort bien ne pas voir.

Cette loi a pour but d'éliminer les dangers que présentent les jouets (tels que produits chimiques toxiques, corrosifs ou irritants) et de supprimer des vices de construction qui pourraient amener un enfant à s'étouffer avec une partie du jouet qui se détache ou à se blesser sur des tiges ou des bords tranchants.

Mais la loi ne peut pas tout faire. Tous les jouets ne sont pas sûrs pour tous les enfants — un joujou qui convient parfaitement à un enfant d'un certain âge peut présenter un danger pour son petit frère. Il appartient à toute la famille de surveiller le petit.

Qui sont les victimes? Les enfants de 2 à 3 ans, d'abord. Ce groupe d'âge se fait mal plus fréquemment que tout autre. Les garçons surtout.

Donc, faites particulièrement attention lorsque vous choisissez des jouets — surtout s'il y a de petits enfants à la maison. Ils sont portés à se mettre n'importe quoi dans la bouche.

Points à retenir:

- 1) Achetez le jouet qui convient à l'âge et au développement de l'enfant.
2) N'oubliez pas les autres personnes à la maison qui pourraient se servir du jouet.
3) Lisez bien les instructions et examinez le jouet sous tous les angles.
4) Montrez à l'enfant comment se servir du jouet pour qu'il soit une source de joie — non pas de larmes.
5) Surveillez bien l'enfant en tout temps.

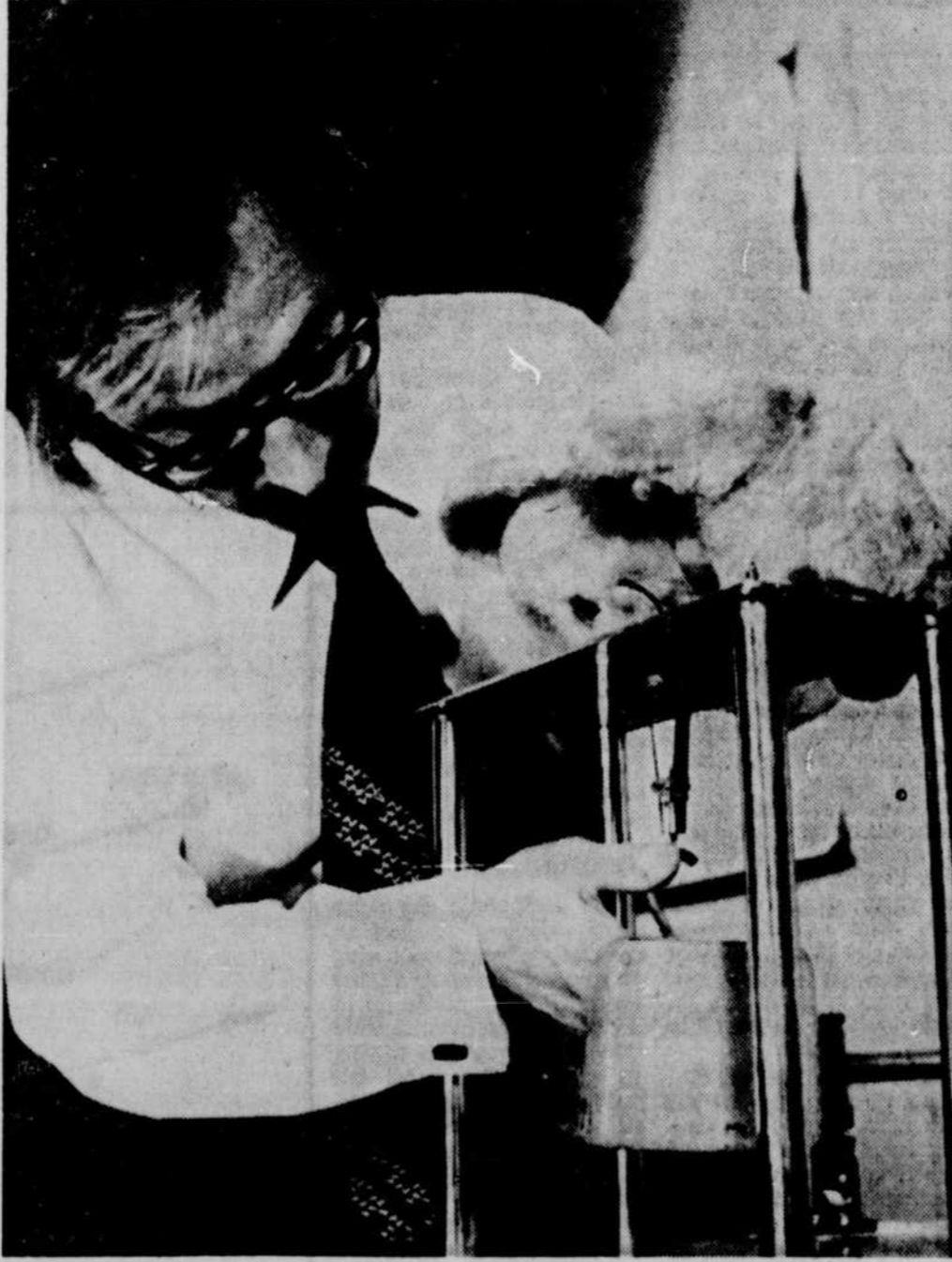
JOUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ!

confectionnez-les vous-même!

Advertisement for sewing patterns. Includes 'Neuf versions différentes' with sketches of dresses, 'Élégante petite veste' with a sketch of a vest, and 'Alice Brooks' brand name.

Neuf versions différentes d'un seul patron à succès! Patron de base qui vous servira 52 semaines par année. Servez-vous de ce modèle princesse pour faire vos propres créations de robes ou de jumper. Demandez le patron no 9111. Demi-grandeurs: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. Grandeurs pour jeunes filles: 10, 12, 14, 16, 18.

Order form with fields for name, address, and payment information. Includes 'Ceci inclut \$' and 'les timbres ne sont pas acceptés'.



Ours en peluche

Un règlement concernant les jouets d'enfants exige qu'un élément de l'objet, tel que les yeux d'un ours en peluche, doit résister à un poids de 20 livres pendant cinq minutes. Ces essais se font dans les laboratoires de la Direction des normes du ministère de la Consommation et des Corporations.

Advertisement for 'La Maman de la semaine' by 1080 Radio Provinciale and l'Action Québec. Includes a photo of Mme Marc-André Grenier and her address: 95, St-Luc, Québec 8.

L'Afrique pays des contrastes



Vue d'ensemble du complexe de l'hôtel Ivoire, à Abidjan, qui nous donne une idée de ses nombreux services.

DAKAR

Bien immunisé contre la variole, le choléra, la fièvre jaune, la typhoïde, le tétanos (j'ai pour \$30 de vaccins dans les deux bras), et muni de comprimés à base de quinine pour prévenir le paludisme ou malarie, je monte à bord d'un DC-8 d'Air Afrique, à New York, avec cinq compagnons de voyage, dont Charles Librader, gérant du marketing d'Air Afrique pour l'Amérique du Nord. M. Thomas Coulibaly, directeur d'Air Afrique pour l'Amérique du Nord, nous souhaite bon voyage et nous voici en route pour Dakar.

Soudain les hôtesse se métamorphosent échangeant leur uniforme rouille pour de jolis ensembles en tissu africain. Leur beauté d'ébène est rehaussée par leur élégance et leur bon maintien. Elles nous servent l'apéritif avec médaillons de saumon, oeufs et tomates farcies, asperges, coeurs de palmier, pâté de foie gras d'oie, salade verte, hors-d'oeuvre. Puis vient le plat de résistance: La côtelette d'agneau ou Le mets africain que chacun arrose à sa guise de vins de Bourgogne, de Bordeaux ou d'Alsace. Après la crème glacée aux fruits et à la vanille, le digestif au choix. Une petite sculpture africaine en bronze peint rapellera aux passagers de première cette merveilleuse traversée de l'Atlantique par vol d'Air Afrique vers la francophonie en couleur.

Les hôtesse font la nuit dans l'appareil et nous plongeons dans le sommeil. A notre réveil elles sont là pour nous servir le jus d'orange, la coupe de fruits frais, le jambon, l'omelette

aux champignons, le café au lait, le beurre doux, les croissants, la gelée de fruits. Et nous voici à Dakar. A travers le hublot, la capitale du Sénégal m'apparaît toute belle, toute blanche.

A peine sommes-nous installés à l'hôtel Diarama qu'on nous fait monter dans un car pour une visite guidée de la ville. Notre guide est un étudiant. Il nous signale que les principaux groupes ethniques du Sénégal sont les Wolofs (1.360.000 ou 36% de la population globale qui est de quatre millions), les Peuls et les Sérères (plus d'un demi-million pour chaque groupe), les Mandingos et les Diolaks (300.000 chaque groupe), les Toucouleurs (6,5% de la population). Plus des quatre cinquièmes des Sénégalais sont musulmans; les autres sont catholiques ou animistes.

Notre guide nous montre au passage un "village" musulman avec ses mosquées et nous fait observer qu'il y est défendu de fumer. Sur les 600.000 habitants de Dakar, on compte 3.000 Français. L'université de Dakar compte quatre facultés (médecine, pharmacie, sciences sociales, sciences politiques) fréquentées par 4.500 étudiants.

Nous voici au grand marché de Dakar. L'animation qui y règne, au milieu d'une circulation intense, est quelque chose d'affolant. Nous sommes fascinés par le pittoresque de ce marché, véritable foire aux couleurs.

Il y a là une variété indescriptible de fruits, de légumes, de fruits de mer, d'épices, de sandales, de bijoux, de souvenirs, de boules, de chapeaux pointus en paille, de vêtements, de viandes.

Un boucher esquisse une danse tout en aiguisant son grand couteau. Des femmes en robes et turbans d'une splendeur déconcertante portent leur rejeton sur leur dos; d'autres sont assises au beau milieu des étalages et leurs pieds nus voisinent fruits et légumes. La plupart mâchent des bâtonnets de "sochou" pour se garder les dents blanches. En voici une au sourire figé montrant ses dents en or.

Et tous ces vendeurs ambulants et cireurs de bottes qui encombrant les passages entre les étalages, tandis que des minuscules ateliers entourant le marché sord le ronronnement des machines à coudre des créateurs populaires de la mode sénégalaise.

Nous poursuivons notre route jusqu'à la Médina, quartier de paillettes, de baraquas et de boutiques minables occupées de père en fils depuis des générations. Notre guide nous explique que l'attachement des propriétaires à leur quartier empêche la rénovation urbaine dans la Médina.

Nous voici maintenant au centre d'artisanat. Les boutiques où l'on vend des bijoux d'or ou d'argent ainsi que des masques en bois, statuettes, gazelles et autres animaux sculptés entourent la place où des artisans débarrassent le bois, le passent au feu pour le noircir, le sculptent. L'un d'eux se sert de ses pieds nus comme étai pour retenir l'objet qu'il polit à la lime.

Nous déjeunons au Domaine du Cap des Biches de langousses prises dans la mer toute proche, de brochetons en friture, de poulet au citron, de fraises fraîches du Sénégal, sucrées et savoureuses. Un rosé des

Côtes de Provence arrose toutes ces bonnes choses.

CAYAR

Notre guide voudrait nous montrer le jardin expérimental qui se trouve en plein Sahel, mais le temps passe et nous voulons nous trouver au village de pêche de Cayar à l'arrivée des barques. Chemin faisant, nous visitons un village de paillettes sénégalaises où femmes et enfants ne se laissent photographier que si on leur donne de l'argent. Au milieu des paillettes, une maison en dur est en voie de parachèvement. Elle abritera le chef du village.

Au port de pêche de Cayar, c'est encore plus affolant qu'au grand marché de Dakar. Plus pittoresque aussi, car le bariolé des pirogues que l'on tire à force de bras sur le sable vient s'ajouter aux couleurs somptueuses des vêtements féminins. Il y a là une véritable foule grouillante, composée de pêcheurs, de marchands de poissons, de curieux, de touristes talonnés par des grappes d'enfants, de vendeurs ambulants. C'est la cohue!

Et avant que nous ne plongeons dans cette mer humaine, un policier nous met en garde contre les voleurs à la tire. De grands garçons nous abordent avec leur nom et leur adresse écrits sur un bout de papier. Ils veulent correspondre avec nous pour échanger des cartes postales. Mais il faudra pour cela des timbres. Alors, ils nous demandent de l'argent pour acheter ces timbres. D'autres demandent de l'argent pour acheter livres et cahiers dont ils auront besoin à leur entrée au lycée. Ils risquent un montant: 500 francs CFA. Ils s'adressent à notre bon coeur, nous importunent, nous empêchent de prendre des photos, se font plus pressants à mesure que nous nous rapprochons du cercle invisible où la police ne les tolère plus.

Nous retournons au Domaine du Cap des Biches pour nous reposer un peu, puis nous allons jeter un coup d'oeil sur un hôtel en construction: le Tetanga (264 chambres), qui donne sur la mer d'un côté et s'ouvre dans la ville de l'autre côté. De la terrasse de l'hôtel on voit le palais présidentiel. L'ouverture du Tetanga se fera cette année.

Le long de la route qui nous ramène au Diarama, alors que le soleil descend les baobabs, dépouillés de

leurs feuilles à cause de la sécheresse, se dressent monstrueux, tourmentés. Parfois on les voit groupés comme un troupeau d'éléphants; parfois ils forment dans le soir qui tombe une forêt eschatologique.

Nous voici dans la ville. Le long d'un mur aux tons pastels que recouvrent des masses de fleurs carmin et violettes, passe un musulman vêtu de l'ample djellaba d'un blanc immaculé et coiffé d'un fez rouge à gland noir. De l'autre côté de la rue, dans un vaste enclos, des femmes en longues robes de soie fleurie ou mordorée sont entraînés dans des danses folkloriques par un groupe de musiciens. Elles forment deux chaînes séparées par un joueur de tam-tam. Tout le tour de l'enceinte, à l'intérieur comme à l'extérieur, une grouillante marmaille parmi la foule de curieux.

A la fin d'une première journée aussi remplie, nous ne nous sentons pas la force d'aller dîner au Tam-Tam comme nous devions le faire. Nous dinons au Diarama, d'un potage santé, d'un coquelet rôti à la paysanne et d'une tarte aux mirabelles.

Le Diarama forme avec l'hôtel N'Gor, complètement rénové en 1972, et le village de bungalows climatisés N'Gor, entièrement transformé et agrandi, un ensemble de 500 chambres qui porte le nom de Méridien-Dakar et fait partie de la chaîne Méridien, filiale hôtelière d'Air France.

L'ensemble compte une demi-douzaine de restaurants et bars, deux piscines d'eau douce filtrée, une gamme complète d'activités sportives dont une pêche au gros d'un intérêt exceptionnel.

Situé sur une des plus belles plages de l'Afrique occidentale, l'ensemble de 10 hectares est bien protégé par un mur de récifs et l'île de N'Gor. La péninsule de N'Gor est le point le plus à l'ouest de l'Afrique.

Lorsque nous sommes arrivés à Dakar, la chaleur nous a quelque peu accablés, mais nous avons constaté, avec une vive satisfaction, que la température devient beaucoup plus supportable dès que tombe le soir. La compagnie Transcap (Afric'agogo) avait été chargée de nous accueillir comme il convient à Dakar et en Casamance.

CASAMANCE

C'est au Sénégal, dans la région de Casamance, que l'on peut apprécier tous les charmes de ce beau pays qu'est l'Afrique. Même si le tourisme augmente graduellement le pays conserve son identité.

On peut converser avec les sénégalais et, suivant l'habitude chez les africains, saluer tout le monde même si on ne se connaît pas.

Dans ces régions comme partout ailleurs dans le monde, les contacts entre humains sont possibles et faciles à établir.

On peut visiter les sénégalais même dans la brousse, à condition évidemment d'être accompagné d'un guide, car c'est en dehors des grandes villes que l'on peut découvrir vraiment la culture de ce peuple.



Marché africain, de Treichville, en banlieue d'Abidjan.

leur premier congrès de 2.000 délégués s'y tiendra dès le mois d'août. Lorsque nous l'avons visitée, les travaux étaient suffisamment avancés pour nous permettre de juger de sa splendeur. On nous a affirmé que l'acoustique sera parfaite, au point qu'on pourra y donner des concerts symphoniques. Transformé en salle de banquet, le vaste auditorium pourra recevoir 1.200 convives.

A la grande salle sont reliées des salles de réunion de quelque 200 places. Toutes les installations nécessaires aux communications de toutes sortes et à l'audio-visuel ont été prévues. La traduction simultanée sera même possible en quatre langues.

Que peut-on dire de plus, sinon que l'hôtel Ivoire est merveilleusement décoré à l'africaine. Son foyer au plafond très haut est orné de vastes murales en terre cuite, qui présentent en abrégé la Côte d'Ivoire.

Le complexe comprend en outre un golf de 18 trous, une piscine, un lac artificiel, un hélicoptère, un patinoire (mais oui!), un casino, un port de plaisance, trois tennis, dix allées de quilles, un gymnase, un sauna et des installations pour message, une salle de projection de 800 places, un supermarché et toute la gamme de boutiques, jusqu'à un véritable musée d'art africain au sous-sol. Il y a des places de stationnement pour 800 voitures et 50 acres de jardins fleuris enjovés de trois plans d'eau.

L'hôtel est bâti sur le bord de la lagune Ebrie. De l'observatoire du 30e étage, on domine toute la baie de Corody et le quartier fashionable.

Au cours de ce voyage de six jours au Sénégal et en Côte d'Ivoire, un car du ministère Ivoirien du Tourisme

vient nous déposer au marché de Treichville en banlieue d'Abidjan. Ces marchés africains sont d'un pittoresque consommé. Je me réjouis à l'idée de pouvoir prendre quantité de photos intéressantes avant d'achever nos souvenirs, de toute nécessité il nous fallait marcher en coupant au moins en deux le prix demandé par le vendeur.

L'arrêt au marché était la dernière étape de la visite guidée à travers Abidjan qui nous a permis d'admirer les belles demeures du quartier Corody, les HLM tout neufs des quartiers où se poursuit de façon intense un programme de rénovation urbaine, les billes énormes de bois de teck qui s'amoncellent dans l'immense parc à bois et d'où sortent de beaux meubles, le tableau vivant et pittoresque que forment les "lavandiers" à l'oeuvre dans un cours d'eau douce.

Parfois apparaît à travers tous ces hommes lavant le linge sale de leurs clients, une femme faisant sa propre lessive tout en portant son bébé sur le dos.

Nous voici maintenant sur la voie du retour, confortablement assis dans le DC-8 d'Air-Afrique.

En 1964 Air Afrique étend son service à Genève. En 1965, la compagnie inaugure un service direct entre New York et l'Afrique. En 1966, plus d'un quart de million de voyageurs ont utilisé les vols d'Air-Afrique. En 1967 la nouvelle Caravelle 11R fait son apparition sur les routes locales d'Air Afrique. Le 2 janvier 1971, inaugurant des vols directs en Afro-Jet Special entre New York et l'Afrique occidentale et centrale. Des avions DC-8 sont utilisés sur cette route.

A l'heure présente, Air-Afrique possède le plus vaste réseau de toute l'Afrique, où elle dessert 33 villes, en plus de sept villes en Europe et aux Etats-Unis.

Depuis sa création en 1961, Air-Afrique a triplé sa part du trafic international de et vers l'Afrique. Les investissements de la compagnie pour les cinq premières années de son existence dépassent 6 1/2 milliards de francs — 18 fois le capital initial.

Air-Afrique fournit du travail à plus de 3.300 personnes en Europe, en Amérique et en Afrique. La compagnie a son siège social à Abidjan, dans un immeuble ultra-moderne de dix étages. Son agent général au Canada est Air France.

On ne passe pas huit jours dans ce merveilleux pays de contrastes sans y conserver un goût de revêner et sans souhaiter aussi qu'il soit visité par les voyageurs qui se font de plus en plus nombreux.

Dans ce voyage, une seule chose est à déplorer: qu'il faille se rendre à New York pour profiter des envois d'Air Afrique. Nous souhaitons que la ligne soit prolongée jusqu'à Montréal, deuxième ville en importance de la francophonie.

(pub. reportage)



Place de l'indépendance la nuit à Dakar, république du Sénégal.

Parcours de New York à Kinshasa

NEW YORK — DAKAR — ABIDJAN — DOUALA — LIBREVILLE — KINSHASA

ROBERTSFIELD — LOME

↑ RK 50 SAMEDI

↓ RK 49 VENDREDI

AIR AFRIQUE

AIR FRANCE REPRESENTANT GENERAL

Choquette appliquerait la loi plus durement pour les "trois"

Par Paul Longpré de la P.C. QUEBEC — Selon le leader parlementaire péquiste, M. Robert Burns, le ministre de la Justice interprète de façon rigoriste et mesquine la loi et les règlements concernant les "absences temporaires" en rapport avec la libération des trois chefs syndicaux internés à Orsainville.

Au cours d'un vif échange à l'Assemblée nationale jeudi après-midi, M. Burns a contesté l'interprétation que le ministre donne du règlement No 2 découlant de la loi de la probation et des établissements de détention.

L'article 2.03 du règlement No. 2 stipule ce qui suit :

"Sous réserve de circonstances particulières justifiant son octroi le privilège de s'absenter temporairement ne doit pas être accordé à un détenu avant

qu'il ait purgé au moins le tiers de sa peine".

Pour M. Choquette, ces "circonstances particulières" ne s'appliquent que pour des congés de courte durée accordés durant le premier tiers de la sentence.

Avocat et ancien conseiller juridique de la CSN, M. Burns soutient au contraire que c'est le seul endroit dans les règlements où on fasse mention d'un tiers de la sentence, tout en parlant de circonstances particulières.

Des faussetés Accusé de dire des faussetés à la Chambre, M. Choquette a rétorqué qu'il ne tolérerait pas que le leader parlementaire du PQ lui parle sur ce ton.

À l'issue de cette altercation, M. Burns a confié à la presse que le règlement dont il est question est très "permissif" et que le ministre aurait pu, s'il

l'avait voulu, accorder un congé temporaire à MM. Laberge, Pepin et Charbonneau, bien avant la période du tiers de la sentence d'un an.

C'est en cela, selon lui, que le ministre se révèle "rigoriste et mesquin" et contredit même l'esprit des déclarations que le premier ministre Bourassa a faites à la presse ces derniers jours.

En Chambre, le député péquiste avait d'ailleurs tenté de mettre MM. Bourassa et Choquette en contradiction sur ce sujet. S'enquérant de la position du gouvernement, il avait orienté sa question indifféremment au premier ministre, au ministre de la justice ou "au ceux s'ils veulent se contredire".

Pas avant le 15

Rappelant qu'il avait toujours parlé d'une libération "dans

le cadre de la loi", le premier ministre a répliqué : "Il n'y a personne au-dessus de la loi et la loi sera appliquée également pour tout le monde".

Il ressort de ce débat que les demandes des leaders syndicaux sont présentement à l'étude et que leur libération ne saurait avoir lieu avant le 15 mai, date à laquelle ils auront purgé le tiers de leur sentence.

L'article 18 de la loi de la probation permet en outre une remise de peine équivalente au quart de la sentence au détenu qui s'est "conformé aux règlements et aux directives qui lui sont applicables".

Sur ce point, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, est toujours sous le coup d'une pénalité de trois jours de rémission pour avoir fait certaines déclarations publiques, lors d'un congé temporaire, en avril.

Cloutier optimiste face aux problèmes dans les Cegeps

par Paul Longpré

QUEBEC (P.C.) — La crise des Cegeps semble s'être résorbée en grande partie. Les cours sont "gelés" partiellement ou complètement dans quatre institutions seulement. Dans les autres l'année scolaire n'est pas compromise.

C'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, qui venait de procéder à un tour d'horizon de la situation avec les officiers de son ministère.

Participant aux travaux de la Commission parlementaire de l'éducation où se poursuivait l'étude des crédits de son ministè-

re, M. Cloutier a noté que la situation est moins dramatique que ne le laissent voir les rapports de presse.

La situation reste délicate aux Cegeps de Saint-Laurent, Lionel-Groulx, Maisonneuve et Édouard-Montpetit.

Le ministre souligne que dans tous ces cas, plusieurs problèmes s'ajoutent à la question du reclassement des maîtres, qui a soulevé un mouvement de protestation depuis quelques semaines, sont à l'origine de la situation.

Négociations

Quant à cette question de reclassement, qui a amené le mi-

nistre à couper les vivres aux institutions déjà nommées, il devrait trouver une solution prochainement à la table de négociation, a précisé M. Cloutier.

Sur ce point, il s'est attiré les foudres du critique péquiste en matière d'éducation, M. Claude Charron, au cours d'un débat par ailleurs serein dont les échanges étaient remarquablement constructifs. Selon M. Charron, ce problème tient avant tout au piètre état des relations de travail entre l'État-patron et les enseignants.

Les jeux sont faussés, a-t-il fait valoir en substance, quand le patron, "tannée d'être négociateur, décide de se transfor-

mer en législateur, en décrétant ou en chef de police..."

À cela le ministre de l'Éducation réplique que les mécanismes de négociation de conventions collectives ont certainement à être améliorés mais que de toute façon l'État restera toujours "un patron pas comme les autres".

D'une part, il doit tenir compte qu'il négocie avec l'argent de l'ensemble des citoyens et d'autre part, il ne peut accepter que son interlocuteur, en l'occurrence les syndicats d'enseignants, choisissent cette négociation pour remettre en cause tout le contexte politique du Québec.

Le nouveau bâtonnier du Barreau de Montréal sceptique face aux enquêtes

MONTREAL (P.C.) — Il faut entreprendre au plus tôt des réformes concrètes de l'administration de la justice, au risque de heurter "la sérénité de certains juges et de certains fonctionnaires", a déclaré hier Me Jacques Viau, devant une assemblée de quelque 200 avocats, peu après avoir été proclamé bâtonnier du Barreau de Montréal, au cours d'une brève cérémonie.

Celle-ci avait lieu au Palais de justice. Me Viau s'est dit déçu de la lenteur des réformes promises et il n'a pas caché le peu de confiance que lui inspirent les études et les recherches entreprises dans ce domaine.

Parlant du Livre blanc du ministère de la Justice à ce sujet, document qui doit être rendu public le mois prochain, le nouveau bâtonnier a déclaré : "Je veux bien croire aux bonnes intentions des responsables, mais je suis devenu sceptique à l'endroit des enquêtes, des études, des comités et des commissions. Je crois que nous avons assez étudié, que nous avons assez enquêté. Le temps est à l'action".

Il n'a pas suggéré de mode d'action, mais il a mis en doute l'accessibilité à la justice pour tous, tout en se faisant d'ores et déjà le porte-parole des avocats inquiets d'être un jour étatisés.

Premièrement, il a déclaré : "L'accessibilité à la justice ? Avec des délais de 30 mois pour des causes contestées en Cour supérieure, nous sommes en présence de l'injustice collective. Il en va de la responsabilité des juges et avocats".

Deuxièmement, au sujet des récentes lois à portée sociale adoptées par le Parlement de Québec, comme notamment la loi de l'aide juridique, le bâ-

tonnier a dit : "Me Jérôme Choquette nous a rassurés en disant que la socialisation de la profession était ni prévisible ni souhaitable, mais nous devons être vigilants sur ce point. Le jour où l'État s'occupera de nous, c'en sera fini de notre liberté et je souhaite que le ministre Choquette fasse part de ses remarques à certains de ses collègues".

Indépendance de l'avocat

Me Viau a plaidé en faveur de l'indépendance professionnelle de l'avocat et il s'est dit convaincu que la profession avait besoin d'être gardée par un Barreau fort, indépendant et libre de tout contrôle de l'État. Pour cela il a invité les avocats à participer plus activement aux activités du Barreau et il a reproché aux membres de cette profession de faire preuve trop souvent d'indifférence à l'égard de leur corporation professionnelle.

C'est l'ex-bâtonnier, Me Donald Byers, qui a présenté Me Viau en le qualifiant d'homme sage et objectif. Environ 200 avocats avaient pris place dans la salle où habituellement se déroule l'enquête sur le crime organisé, ajournée pour permettre aux avocats d'assister à la proclamation du bâtonnier dont le mandat est d'un an.

Les élus

Les autres membres de l'exécutif élus par acclamation sont : Me Gérard Beaupré, premier conseiller; Me Grant H. Day, trésorier; Me Michel Décaré, secrétaire et Me James Wright, représentant du Jeune Barreau.

L'élection des quatre conseil-

lers de langue française devait se faire hier après-midi pour un mandat de deux ans. Les conseillers élus jusqu'en 1974 sont : Mes John Claxton, Jules Leavitt, André Duranleau et Jérôme Smith. Au Barreau de Montréal, un bâtonnier de langue française et un bâtonnier anglophone sont élus alternativement. Cette année Me Viau succède à Me Byers. Lorsque le bâtonnier est francophone, le trésorier et le représentant du Jeune Barreau doivent être anglophone.

En guise de première initiative au titre de bâtonnier, Me Viau a déclaré qu'il allait créer un comité d'orientation pour aider les nouveaux membres du Barreau à faire carrière dans le domaine qui leur sied le mieux.

Echos du Parlement

Par Paul Longpré

Essence

Les exportations de pétrole des raffineries de la région mont-réale vers les États-Unis ne sauraient influer sur les prix de l'essence au Québec.

C'est du moins ce que le ministre des Richesses naturelles a assuré jeudi au chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camil Samson qui demandait si le gouvernement a étudié cette question de près.

M. Viau

Me Viau est né en 1919, à Lachine. Il est le doyen de l'étude légale Viau, Bélanger, Hébert, Mailoux, Beauregard, Paquet et Pinard. Il a été admis au Barreau en 1942 et créé conseiller de la reine le 20 décembre 1951. Il a été juge municipal de Lachine, secrétaire du Jeune Barreau, président national de la section du droit municipal de l'Association du Barreau canadien, président du conseil consultatif de la justice, directeur de l'Union internationale des avocats.

Il est l'auteur de certains ouvrages sur le droit scolaire et municipal et il a été président de la Commission scolaire de Lachine, de même que président de la Chambre de Commerce de cette municipalité.



Action politique

par ROBERT BOURASSA

Trois ans: stabilité et progrès

Tous les Québécois se rappellent la situation qui prévalait en 1970 et connaissent les événements exceptionnels auxquels nous avons eu à faire face. Point n'est besoin de s'y attarder, si ce n'est pour prendre la mesure véritable du changement opéré dans la vie de notre société depuis maintenant trois ans.

Aujourd'hui, tous conviennent que le Québec est de nouveau résolument engagé sur la voie de la construction d'une société plus prospère, plus juste et plus humaine.

Voilà pour l'essentiel. C'est en nous appuyant sur la détermination farouche des Québécois de rechercher avant tout le progrès et la stabilité que nous avons pu faire ainsi avancer la société québécoise et atteindre des résultats concrets et significatifs.

Tous les observateurs constatent le plafonnement, voire même le recul, du séparatisme au Québec. L'immense majorité des Québécois de rechercher avant tout le progrès et la stabilité que nous avons pu faire ainsi avancer la société québécoise et atteindre des résultats concrets et significatifs.

Nos gains récents sur le plan de la politique sociale et de la fiscalité viennent de le prouver une fois de plus.

1. La reprise économique

Dans le domaine économique, tous les indicateurs révèlent une très nette reprise et les tout derniers chiffres témoignent d'une amélioration marquée au niveau de la création d'emplois : en mars 1973 par rapport à mars 1972, 107,000 Québécois de plus avaient un emploi.

2. L'assainissement des finances publiques

Les "Quatre budgets sans hausse de taxes", réalisés simultanément avec la mise sur pied d'une série de nouveaux

programmes et de services au public, soulignent la portée de notre politique d'efficacité administrative et financière que l'implantation récente de la technique du PPBS vient consolider encore davantage.

3. L'accroissement de la justice sociale

L'assurance-maladie, la gratuité des services juridiques et des médicaments, la protection de l'environnement et du consommateur et la révision de toute la législation et l'administration des services de santé et des services sociaux, autant de mesures qui consacrent désormais une très nette amélioration des conditions sociales et humaine des Québécois.

ET AUSSI...

La Baie James, les Jeux Olympiques et l'aéroport Mirabel. Le renforcement de nos instruments collectifs de développement économique et nos politiques dans les domaines de la forêt, de l'énergie et du développement agricole. La réforme de l'Assemblée nationale, la nouvelle carte électorale et la liste permanente. Les lois sur les communications et les biens culturels, les initiatives linguistiques et les programmes de coopération avec les pays francophones.

Bref, des progrès bien réels et concrets.



Me Raymond Cossette
NOTAIRE
Conseiller juridique
271 ouest, St-Vallier, Québec
Tél.: 523-2010
(Stationnement en face)

ÉNUMÉRATION 7 AU 12 MAI

ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 7 mai au samedi 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 7 au 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS POUR TOUS

UN FILM DE JEAN YANNE

la grève la plus drôle en ville

GARDIÈRE HORAIRES: 12h, 4h, 2h, 5h, 5h, 00. 7h, 10 et 9h, 20 p.m.

Les Galeries Gardièrre - 661-8575 - STATIONNEMENT GRATUIT

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET o.d.
OPTOMETRISTES

PLACE LAURIER Ste-Foy
TEL.: 653-8486

800 PLACE D'YOUVILLE Québec
TEL.: 692-2111

EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORNÉENNES

Bobby Hull en gagne une

WINNIPEG (PC) — Bobby Hull a enfilé son deuxième but de la soirée une minute et deux secondes avant la fin de la troisième période, hier soir, procurant aux Jets de Winnipeg une victoire de 4-3 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre dans la troisième match de la série finale pour le trophée Avco.

Hull a déjoué Al Smith 37 secondes après que Tim Sheehy eut créé l'égalité pour la Nouvelle-Angleterre. Il a capté une passe de la ligne bleue, s'est dirigé dans le coin de la patinoire et a remis le disque au défenseur Bobby Hull. Ash, Smith a bloqué le lancer de Ash et un autre de Normand Beaudin. Hull a saisi la rondelle libre et l'a soulevée par-dessus le gardien.

Les Whalers ont tenté de se rallier au dernier engagement mais 12 de leurs 14 lancers ont été repoussés par Joe Daley. Ab McDonald et Danny Johnston ont également compté pour Winnipeg tandis que les défenseurs Rick Ley et Ted Green ont réussi les autres filets des Whalers.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Tessier peu impressionné

Par Henri BERTRAND

De retour de Toronto où il a assisté au match Peterborough-Marlboros mercredi soir, Orval Tessier a dirigé la pratique des Remparts hier soir au Colisée et il avait un nouveau joueur en uniforme. Il s'agit du gardien de but Nick Sanza qui s'est rapporté à Québec vers midi. On sait que ce cerbère a été emprunté du Bleu-Blanc-Rouge de Montréal pour agir comme substitut de Pierre Pérusse et de Mike Corcoran pour la série à la ronde qui débutera lundi prochain au Forum.

Analysant le calibre de chaque équipe, il a constaté que les Marlboros avaient un jeu similaire aux Remparts avec un bon gardien de but, une défense mobile et deux bons trios d'attaque. L'arme favorite du club de la capitale ontarienne semble être la vitesse, mais il prétend que ses joueurs auront le dessus dans ce domaine également. Quant aux Petes, ils emploient la manière forte, pour intimider l'adversaire, mais Orval dit qu'ils ne sont pas plus rudes que les Royals de Cornwall et l'on sait ce qui s'est passé contre ce club en finale de la Ligue Junior Majeure du Québec.

Un autre facteur pourrait aussi jouer en faveur des Remparts, tout au moins pour la première rencontre qui aura lieu lundi soir et qui mettra aux prises les représentants du Québec et ceux de l'Ontario. Il se pourrait fort bien que le champion ontarien ne soit connu que dimanche et celui-ci en serait à son quatrième match en autant de jours. Présentement, les deux clubs ont accumulé chacun cinq points et le

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

Y AURA-T-IL UNE 8e JOUTE ?

La série entre les Petes de Peterborough et les Marlboros de Toronto ne prendra pas fin avant samedi soir, voire dimanche après-midi. Maintenant que les Marlies ont égalisé les chances 5 points à 5, le vainqueur de la 6e partie demain soir aura besoin d'une nulle ou d'une victoire pour remporter le titre. S'il perd, il faudra une 8e joute et lorsqu'ils affronteront les Remparts lundi soir au Forum, les champions ontariens en seront à leur 4e joute en autant de jours. Comme planification, on a déjà vu mieux de la part d'un circuit qui se prétend le mieux organisé au pays.

Depuis que la ligue Junior A du Québec et la ligue Métropolitaine se sont réunies en un seul circuit sous la conduite de Jacques Plante, et que le circuit a atteint avec Bob Lebel le calibre junior majeur, il a été l'objet de nombreuses critiques. Mais la clairvoyance du bureau des gouverneurs, dont Paul Dumont est le membre le plus souvent critiqué, a permis l'arrêt de la saignée des athlètes québécois vers l'Ontario, la récupération par l'AHMQ des territoires de l'Ontario et du Nord-Ouest québécois et les deux dernières coupes Memorial.

LA 20 FOURNIRA-T-ELLE ?

Il est heureux que l'autoroute 20 soit suffisamment large et bien divisée, car il y aura autant de Québécois qui se dirigeront dans la métropole pour le hockey lundi que de Montréalais vers la capitale pour la boxe.

Le match-revanche entre Fernand Marotte jr et Guerrero Chavez est en fait beaucoup plus qu'un 2e combat entre les deux hommes. Depuis la première rencontre, les deux gars ont franchi beaucoup de chemin et on verra probablement deux hommes nouveaux, qui ne régleront en rien leur verdict nul d'alors, mais qui décideront de la prochaine vedette du Québec, après la fin dramatique de la carrière de Reynald Cantin, elle depuis longtemps prévue de Joey Durelle et celle lente mais inévitable de Donato Paduano.

UN CHAMPION PARMIS NOUS

Les superlatifs ont abondé dans les conférences de presse de mardi et de mercredi. Donald D'Amours a accueilli Jacques Plante comme le plus grand gardien de but de tous les temps et Raymond Desbiens a salué Victor Delamarre comme le "roi des hommes forts". D'autres gardiens de but et d'autres hommes forts ont des partisans aussi farouches et des heures de discussion n'apporteraient pas de changements d'opinion.

En saluant Donald Jackson comme le meilleur patineur au monde, Grégoire Velleux, président du club de patinage artistique de Beauport, peut sûrement fonder son affirmation sur le fait que le patineur d'Oshawa a obtenu au championnat mondial de Prague la plus haute note jamais donnée à un champion. Le confrère Louis Chassé, qui l'a vu évoluer aux Jeux Olympiques de Squaw Valley où il mérita la médaille de bronze, dit que même à ce moment — deux ans avant son titre mondial — il avait cette faculté de sembler s'immobiliser une fraction de seconde dans les airs. Une affirmation qui rencontrera l'approbation de tous les connaisseurs, c'est que Jackson est assurément avec son "triple Lutz" le patineur le plus spectaculaire.

L'ANECNOTE DU JOUR

Récemment, un joueur des Mets vola le 2e but pendant que le frappeur s'élançait sur une prise. L'arbitre Angie Donatelli attendit une fraction de seconde et cria: "Fausse balle", forçant le coureur à réintégrer le premier coussin.

Yogi Berra hondit de l'abri et demanda à l'arbitre: "Si c'est une fausse balle, pourquoi as-tu pris autant de temps à le dire?"

— "Il fallait que j'attende d'avoir entendu le son du bâton", répondit l'officiel à un Berra estomaqué.

Ici et là

Si vous avez une question à poser à Guerrero Chavez, Régis Levesque se fera un plaisir d'agir comme interprète, même s'il ne parle pas espagnol. — Le match West Haven vs Trois-Rivières de dimanche a été reporté en soirée pour ne pas entrer en conflit avec la télévision du hockey. — Le PEPS sera l'hôte de compétitions masculines en escrime et en water-polo en fin de semaine. — Can-Route sera le site d'un tournoi de tennis de \$2,000, comptant pour le classement national, à compter du 30 juillet.

André Gandette a été le centre d'attraction des jeunes Sherbrooks lors du banquet de fin de saison du hockey mineur dans sa ville natale. — Rod Gilbert admet que les Crusaders de Cleveland lui avaient offert \$100,000 de plus que les Rangers, et qu'il est resté dans la LNH seulement pour pouvoir participer à la série Canada-Russie. — Si les Russes veulent élever la cage, ils doivent se maintenir près des Philles, car St-Louis sortira éventuellement de sa léthargie.

Pointeurs Stanley

	B.	A.	Pts
Hull, Chicago	8	13	21
Cournoyer, Montréal	12	7	19
F. Mahovlich, Montréal	7	11	18
Lemaire, Montréal	7	8	15
Mikita, Chicago	5	10	15
Stapleton, Chicago	2	13	15
Lapointe, Montréal	6	6	12
Pappin, Chicago	6	6	12
Perreault, Buffalo	3	7	10
Savard, Montréal	2	8	10

Pointeurs AMH

	B.	A.	Pts
Beaudin, Winnipeg	12	16	28
Hull, Winnipeg	8	18	26
Legger, N.-Ang.	10	15	25
Dorey, N.-Ang.	4	16	20
Sheehy, N.-Ang.	7	10	17
Williams, N.-Ang.	7	10	17
Plesu, N.-Ang.	8	5	13
Sutherland, Winnipeg	5	8	13

Hockey en bref

CHICAGO — (P.C.) — La LNH tiendra son repêchage de joueurs juniors le 15 mai, au lieu du 17, afin de libérer les gens pour les affaires générales lors de l'assemblée annuelle du circuit à Montréal du 10 au 14 juin.

CINCINNATI — (P.A.) — Une bataille entre groupes sportifs a éclaté entre Cincinnati et Indianapolis en vue de l'obtention d'un club dans la LNH.

Le groupe de Cincinnati soutient qu'il a le premier choix, mais éprouve des difficultés à obtenir une nouvelle arène.

La construction de celle d'Indianapolis est déjà avancée et le groupe prétend être plus qualifié pour héberger un nouveau club.

La ville de Cincinnati doit annoncer ses plans définitifs aujourd'hui pour une construction de \$15 millions.

PITTSBURGH — (P.A.) — Les Pingouins de Pittsburgh, de la LNH, ont embauché hier Fred Huecl, pilote du Phoenix, comme instructeur adjoint de Ken Schinkel, à la défensive.

MONTREAL — (P.C.) — Jean Béliveau, vice-président des Canadiens de Montréal, Harry Sinden, directeur général des Bruins de Boston, et Joe Kryzka, président de l'ACHA, prendront place à la table d'honneur, aux côtés des Russes Bobrov et Karimov, lors du banquet de la coupe Memorial mardi prochain.



L'avance de 5-0 a à peine suffi aux Black Hawks

CHICAGO (PC) — Les Black Hawks de Chicago ont compté trois buts pendant des jeux de puissance, deux au cours de désavantages numériques et deux autres dans un filet désert, hier soir, en triomphant des Canadiens de Montréal 7-4, dans un match ouvert de la coupe Stanley.

Les Hawks ont ainsi réduit à 2-1, l'avance des Canadiens, dans cette finale, 4 de 7.

Les Canadiens avaient remplacé leur gardien par un ailier, dans la dernière minute de jeu, après avoir réduit le compte à 5-4.

Dennis Hull y est allé de ses 6e et 7e buts des séries, en conduisant l'offensive des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Jean-Pierre Bor-

deleau, Bill White, Stan Mikita, John Marks et Jim Pappin, tandis que Frank Mahovlich, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Guy Lapointe répliquaient pour les Canadiens.

BUTS

Les Hawks menaient 4-0, après la première période et 5-1 après la 2e, en plus d'afficher une marge de 37-33 dans les lancers.

Le 4e match de la série aura lieu à Chicago, dimanche après-midi.

Le premier but de Hull, au début du match, a résulté d'un avantage numérique, de même que celui de Bordeleau plus tard dans l'engagement.

Les buts, au cours d'infériorité numérique, par Mikita et White, sont également survenus au premier engagement, à une minute

d'intervalle, ce qui a égalé un record, dans les séries, établi l'an dernier, par les Bruins de Boston.

Hull a réussi son 2e but dans un filet désert, de même que Pappin, 30 secondes plus tard, alors que Dryden avait cédé sa place à un ailier.

Hull n'avait pris que 74 secondes pour profiter de la punition de Larose, au début du match.

Bordeleau avait précédé Pete Mahovlich au pénitencier, avant de compter son but à son retour sur la glace, avec l'aide de Stan Mikita.

Les Hawks ont profité d'un autre avantage numérique, pour porter la marge à 5-0, au début de la 2e reprise, lorsque le jeune Len Frig a mérité sa première aide, à son premier match des séries.

Frank Mahovlich a finalement

déjoué Tony Esposito à mi-chemin de la 2e reprise.

Les Canadiens ont poursuivi leur retour au début de la dernière période, grâce à des buts de Cournoyer à 1:20, Lapointe à 7:15 et Lemaire à 8:01, en réduisant l'avance des locaux à 5-4.

Les présences de Mikita et Doug Jarrett ont surpris les amateurs, le premier souffrant d'une blessure à un doigt et le 2e jouant en dépit d'une côte fêlée.

"Je ne sais pas comment il a pu raté" — Esposito

Par Ian MacLAIN

CHICAGO (PC) — N'eût été des nombreuses chances ratées par le Canadien, hier soir, les Black Hawks de Chicago n'auraient sans doute pas remporté une victoire aussi décisive.

La recrue Len Frig, qui participait à son premier match dans la ligue Nationale, a réussi un arrêt clé en 2e période lorsqu'il s'est projeté devant un lancer de Frank Mahovlich. Le "Tricolore" accusait alors un déficit de 5-1 mais il permit une poussée qui devait lui permettre de réduire la marge à un seul but. Les Hawks se sont assurés de la victoire en enfilant deux buts dans un filet désert dans la dernière minute de jeu.

Mahovlich était sur la glace pour écouler le temps d'une pénalisation lorsque Frig s'est laissé glisser devant le filet

abandonné par Esposito. Quelques minutes plus tard, alors que les Hawks jouaient encore à court d'un homme, Esposito a bloqué un lancer de Peter Mahovlich qui s'était échappé.

Enfin, dans la dernière minute de jeu, après que le Canadien eut retiré son gardien dans le but de créer l'égalité, Frank Mahovlich a raté un filet béant.

"Il semblait bien posté", a déclaré Esposito. "Je ne sais pas comment il a pu raté".

Mahovlich ne le savait pas lui-même. "L'angle était mince mais je ne peux voir comment j'ai pu rater mon lancer", a-t-il dit. Il se souvenait également de l'arrêt réalisé par Frig au 2e vingt.

"Je réalisais que le gardien ne pouvait réintégrer son filet à temps. J'ai donc contourné le but et j'ai lancé. Il (Frig) a

plongé et la rondelle a heurté son bâton. Je ne crois pas qu'il ait bloqué mon lancer intentionnellement".

Frig a fait écho aux propos tenus par Mahovlich. "Je pense qu'il ne m'a pas vu. J'ai plongé vers le filet le disque a dévié sur mon bâton".

Peter Mahovlich, qui a probablement offert sa meilleure performance depuis le début de la finale, a écopé d'une pénalisation de mauvaise conduite après avoir contesté une décision de l'arbitre Ari Skov au premier engagement.

Skov avait signalé une pénalisation mineure à Mahovlich mais ce dernier ne croyait pas l'avoir méritée. "J'aurais dû simplement me taire, mais j'étais vraiment frustré", Mahovlich avait acrié Ralph Backstrom dans le coin de la patinoire.

Première période
1-Chicago, Hull (7) — 1:59
2-Chicago, Bordeleau (1) — 3:44
(Mikita, Koroll) — 11:44
3-Chicago, White (1) — 13:20
(Stapleton, Backstrom) — 13:20
4-Chicago, Mikita (3) — 14:20
(Koroll, White) — 14:20
Pénalités—Larose M 0:45, Bordeleau C 9:37, P. Mahovlich M Mineure, mauvaise conduite 19:51, Hull C 12:30.

Deuxième période
5-Chicago, Marks (1) — 2:08
(Frig, Mikita) — 2:08
6-Montréal, F. Mahovlich (7) — 10:25
(Robinson, P. Mahovlich) — 10:25
Pénalités—Savard, M 1:06, Korab, C 2:50, Savard, M 6:12, Stapleton, C 7:30, Lapointe, M 13:42.

Troisième période
7-Montréal, Cournoyer (12) — 1:59
(Lemaire, Lefley) — 1:59
8-Montréal, Lapointe (6) — 7:15
(F. Mahovlich, Larose) — 7:15
9-Montréal, Lemaire (7) — 8:01
(Cournoyer, Tardif) — 8:01
10-Chicago, Hull (7) — 19:39
(seul) — 19:39
11-Chicago, Pappin (6) — 19:49
(Hull) — 19:49
Aucune pénalité
Lancers — 8 14 13 23
Chicago 16 13 18 37
Gardiens: Dryden, Montréal; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,600.

Secretariat et Angle Light favoris au derby du Kentucky

LOUISVILLE, Kentucky (A.F.P.) — Secretariat, le meilleur deux ans américain sur l'ensemble de la saison l'an dernier, est donné favori du Derby du Kentucky, première des trois épreuves de la prestigieuse triple couronne américaine réservée aux trois ans et qui aura lieu samedi à Louisville.

Parmi les 13 engagés tous américains, son plus grand rival sera Angle Light qui, la semaine dernière à New York et que l'on considère, de ce fait presque comme un co-favori.

Les deux chevaux sont d'ailleurs préparés par le même entraîneur, le Canadien Lucien Laurin, et seront montés par des jockeys de la même nationalité, Ron Turcotte qui remporta l'épreuve l'an dernier sur Riva Ridge, et qui sera sur Secretariat, et John Leblanc sur Angle Light.

Le grand absent de la course, dont la distance classique est de 1-1-4 mille, est la pouliche

précédés de leur position de départ et suivis de leur monte et de leur cote:

- Restless Jet
- M. Hole (EU), 20 contre 1
- Angle Light
- J. Leblanc (Can), égalité
- Warbucks
- W. Hartack (EU), 15-1
- Sham
- L. Pincay (Panama), 7-2
- Navajo
- W. Suarez (Venezuela), 30-1
- Twice A Prince
- A. Santiago (P-Rico), 30-1
- Our Native
- D. Drumfield (EU), 8-1
- Royal And Regal
- W. Blum (EU), 15-1
- Forego
- P. Anderson (EU), 12-1
- Secretariat
- R. Turcotte (Can), égalité
- Sheskey Green
- à désigner 10-1
- My Gallant
- A. Cordero (Porto-Rico) 10-1
- Gold Bag
- E. Fires (EU), 30-1

Voici la liste des 13 engagés

côté enseigner



un point c'est tout!

- ARTICLES de BUREAUX
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Lée
3 magasins pour vous servir
399, de la Cascadore
Tel.: 525-5119
Centre d'Achats Canadien
Centre d'Achats Laurier

3 pour Catellier

JUDDI
COURSE NO 1
Trot - Bourne \$509.00
No 4 Green River Ref (Y Pelchat) 6:30 2:50 2:70 - No 2 Lecco Chief (R Lafour) 2:40 2:30 - No 3 Green Acres First (A Jean) 2:30

COURSE NO 2
Amble - Bourne \$500.00
No 4 Sovells Adios (J Cyrenne) 5:20 3:00 2:30 - No 5 Dixon Adios (P Lachance) 6:30 3:30 - No 1 Miracle Sandy (R Lafour) 3:30

COURSE NO 3
Trot - Bourne \$600.00
No 1 Pungon (Y Pelchat) 6:50 3:30 3:40 - No 4 Beckwith Prince (A Jean) 4:40 3:60 - No 6 Julie Kaybob (V Larose) 5:70

COURSE NO 4
Amble - Bourne \$500.00
No 5 Gamsi (P Lachance) 5:50 3:60 2:20 - No 2 G Dell (J Cyrenne) 7:00 4:40 - No 3 Meadow Byrd (L Desrosiers) 4:30

COURSE NO 5
Amble - Bourne \$1,000.00
No 1 Shadydale Native (J Brubérel) 6:50 4:10 3:50 - No 4 Senateur Bunter (J C Martineau) 4:50 4:40 - No 2 Pason Jehanne (A Jean) 5:00

COURSE NO 6
Amble - Bourne \$600.00
No 2 J D Champ (Y Catellier) 4:20 3:00 2:50 - No 4 Time Test (A Jean) 4:50 4:20 - No 1 Kaola Mira (R Lafour) 3:60

COURSE NO 7
Amble - Bourne \$700.00
No 5 Skipper (A Brubérel) 5:10 3:30 2:60 - No 2 Therese Frost (Y Boly) 3:70 2:50 - No 4 Hy Bohemia (A Tremblay) 3:10

COURSE NO 8
Amble - Bourne \$700.00
No 2 The Prude (J Cyrenne) 4:50 4:00 2:30 - No 5 Rene Mir (L Duquette) 15:10 4:00 - No 6 Chang (E White) 5:50

COURSE NO 9
Amble - Bourne \$700.00
No 3 Rares (A Brubérel) 5:10 3:40 2:50 - No 7 Rigand Eden (R Lafour) 4:50 3:70 - No 4 Sneaky Pine (J G Girard) 3:10

COURSE NO 10
Amble - Bourne \$600.00
No 2 Dreyer (A Brubérel) 4:30 5:20 2:80 - No 2 Northwest Edward (A Jean) 3:50 2:90 - No 1 Dowin (J M Sivad) 2:60

COURSE NO 11
Amble - Bourne \$750.00
No 7 Sterling Skip (G Gendron) 12:30 6:30 3:30 - No 8 Mark Almahurst (G Bouchette) 10:50 7:30 - No 1 Royal (J G Beaulieu) 2:50

COURSE NO 12
Amble - Bourne \$750.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 13
Amble - Bourne \$13,800.00
No 2 Golden Banker (G Bouvrette) 6:70 3:30 2:50 - No 5 Sidney Frost (A Bédard) 3:50 2:80 - No 4 Happy Century (G Lachance) 3:00

COURSE NO 14
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 15
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 16
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 17
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 18
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 19
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

COURSE NO 20
Amble - Bourne \$1,600.00
No 1 Barney Herbert (R Ponto) 16:00 7:30 - No 7 Rodrick Dion (S Bouchard) 6:20

252 Québécois aux Jeux d'été canadiens

Les deuxième Jeux d'été du Canada se disputent du 3 au 2 août prochain près de Vancouver, plus précisément dans les municipalités de New Westminster et Burnaby. Après le Québec en 1967, la Nouvelle-Écosse en 1969 et la Saskatchewan en 1971, la Colombie-Britannique va aussi assurer la continuité de cette manifestation sportive interprovinciale survenant tous les deux ans, mais avec un intervalle de quatre années entre les Jeux de même nature. Ceux de New Westminster-Burnaby seront les seconds ayant lieu l'été et ils se situent au début du nouveau cycle de confrontations majeures dont les points culminants seront les Jeux du Common-

wealth (1974); les Jeux Panaméricains (1975) et les Jeux Olympiques (1976). Les Jeux Canadiens étant toutefois conçus pour promouvoir l'activité physique au pays, en regard des sports plus largement pratiqués, ceux figurant au programme des Jeux ne sont pas tous essentiellement "olympiques". Financés par le gouvernement fédéral qui prend à sa charge les frais de transport et d'hébergement des athlètes, de leurs accompagnateurs et des officiels ces Jeux exigent par ailleurs un important support de chacune des provinces. Celles-ci doivent surtout prendre soin de la préparation physique et technique de leurs

représentants. Ainsi, pour les derniers Jeux d'hiver canadiens disputés à Saskatoon en 1971, une somme de \$125,000 fut dépensée par le gouvernement du Québec. Un tel concours s'avère encore nécessaire pour assurer la meilleure représentation possible du Québec à New Westminster-Burnaby où de nombreux athlètes de notre province seront action. Toutefois, puisqu'une assistance financière est déjà accordée à l'élite, par l'entremise de Mission Québec '76, le budget de soutien de la Mission du Québec aux Jeux d'été Canadiens a pu être allégé à tel point que les dépenses prévues s'élèveront à un total de \$68,000 dont la moitié est

spécifiquement consacrée au financement des divers programmes d'entraînement. L'ambition de terminer en tête du classement général des Jeux n'est plus considérée comme démesurée par les dirigeants sportifs et sera le point de mire de tous les Québécois qui prendront part aux Jeux. Cette possibilité d'un triomphe collectif a poussé les responsables de la Mission à mettre en force le maximum de moyens pour favoriser l'atteinte des meilleurs résultats. Ainsi, les dépenses consacrées à la tenue vestimentaire des athlètes ont été sensiblement réduites. Pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, les porteurs du Québec défilent

en "tenue de combat", c'est-à-dire en portant un survêtement bleu ciel. Le choix de cette tenue empreinte de sobriété ne manquera pas de mettre davantage en relief le désir de se distinguer, non pas durant les parades, mais dans le feu de chacune des compétitions, en étant prêts à lutter dès l'ouverture des Jeux. Le H.C.J.L.S. a tenu par ailleurs à accentuer davantage cet esprit combattif en confiant à un athlète actif la direction de la Mission québécoise. C'est Claude Hardy, un haltérophile de premier plan au Canada, qui sera en effet le chef de la Mission du Québec. Celle-ci sera formée de 150 athlètes masculins, 71 compétitrices



Logo distinctif de la mission québécoise aux Jeux canadiens

Un nouveau rival pour Tope La pluie lave l'Eastern

Par Henri BERTRAND
Il y avait relâche hier soir au camp d'entraînement de Fernand Marcotte Jr et Guerrero Chavez qui se rencontreront lundi au Colisée dans un combat qui pourrait être l'un des plus durs et des plus contestés que les amateurs de Québec ont vu depuis longtemps. Les promotions FB ont voulu faire le point devant les membres de la Galerie Sportive et renseigner ainsi le public sur ce qui se passait au motel Le Vatel de Charlesbourg. La grande majorité des boxeurs qui figureront sur la carte de lundi sont déjà arrivés

et un seul changement est à noter. Ricki Santamaria, qui devait rencontrer Paul Tope à Miami, et son remplaçant sera un autre boxeur bien coté Joe Cartwright. Une autre figure très populaire qui aide au camp Chavez est Marshall Butler qui est venu prêter main forte à l'adversaire de Marcotte pour parfaire son entraînement. Pour la deuxième journée consécutive, Roger Larivée, le gérant de Chavez, n'a toléré personne dans le gymnase sauf les journalistes, et quelques supporters. Il visitait ainsi les espions du clan Marcotte, mais la tactique n'a pas porté fruit.

On s'est aperçu qu'il y avait quelques amis intimes de Fernand aux abords de l'arène. Chavez a alors changé sa façon de s'entraîner en laissant ses partenaires d'entraînement le marteler assez facilement. Peut-être espérait-il ainsi dérouter Marcotte et ses entraîneurs. Il a aussi été annoncé qu'il y aura une grande parade dimanche avec départ à 5h du Colisée pour se diriger au motel Le Vatel. Tous les boxeurs au programme de lundi feront le trajet en décapotable. La pesée officielle des participants aura lieu lundi le 7 à midi dans le lobby du Colisée.

(J.P.) - Le mauvais temps qui couvre l'Est du Canada et des États-Unis n'a épargné aucune ville de la ligue Eastern de baseball et les Carnavals de Québec n'ont pas pu disputer le match prévu à West Haven. Cette rencontre sera reprise le 19 juin. Par contre, les joutes Sherbrooke à Pittsfield, Waterbury à Trois-Rivières et Bristol à Reading seront reprises dès demain soir à l'occasion de programmes doubles. Comme

Steve Rogers ne doit pas manquer de tour au monticule, c'est à nouveau lui qui doit officier pour Karl Kuehl dans le simple à West Haven ce soir. L'Office franco-québécois pour la jeunesse propose deux stages dans le domaine sportif, qui seront réalisés en France l'automne prochain. Il s'agit des stages "parachutisme" (10 septembre au 2 octobre 1973) et "loisirs sportifs" (12 novembre au 4 décembre 1973). Les stages regroupent chacun 20 personnes; chaque stagiaire devra déboursier \$185.00 pour trois semaines, ce montant incluant tous les frais de logement, nourriture et transport. Les candidats au stage "loisirs sportifs" devront être âgés de 18 à 35 ans. Ce stage est accessible à tous les bénévoles qui ont des responsabilités locales ou régionales au niveau du sport scolaire, municipal ou fédéral. Les candidats au stage "parachutisme" devront avoir entre 18 et 30 ans et être véritablement engagés dans l'organisation du parachutisme au Québec. Le journal "Le Stagiaire" explique les objectifs de chacun de ces stages et les procédures d'admission. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 8 juin 1973.

Le nom de Sam Snead vient s'ajouter à ceux des non moins célèbres Arnold Palmer, Jack Nicklaus et Tommy Aaron sur la liste d'inscription de la 63e édition de l'Omniun canadien, organisé par l'Association royale de golf du Canada, du 26 au 29 juillet prochain, au club de golf de la Vallée du Richelieu. Snead, qui sera le conférencier d'honneur au banquet du 50ème anniversaire de l'Association de golf de l'Ontario, à Toronto, le 4 mai courant, a remporté l'Omniun canadien à trois reprises, à savoir en 1938, 1940 et 1941; en 1969, il donna le fil à retordre à Tommy Aaron qui devait triompher finalement en ronde éliminatoire.

Baseball

HIER
LIGUE NATIONALE
Cincinnati 6, New York 5
Chicago 4, Los Angeles 1
San Diego 1, San Diego 1
Pittsburgh 14, San Francisco 8

LIGUE AMERICAINE
Aucune joute

LIGUE EASTERN
Québec vs West Haven (pluie)
Waterbury vs Trois-Rivières (pluie)
Bristol vs Reading (pluie)

AUJOUR'HUI
LIGUE NATIONALE
Cincinnati vs Montréal (s)
Houston vs New York (s)
Atlanta vs Philadelphie (s)
St-Louis vs Los Angeles (s)
Pittsburgh vs San Diego (s)
Chicago vs San Francisco (s)

LIGUE AMERICAINE
Boston vs Minnesota (s)
New York vs Chicago (s)
Kansas City vs Milwaukee (s)
Texas vs Detroit (s)
Oakland vs Cleveland (s)
Californie vs Baltimore (s)

LIGUE EASTERN
Québec vs West Haven (pluie)
Waterbury vs Trois-Rivières (2)
Bristol vs Reading (2)

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
Division EST
G. P. Moy. Diff.
Chicago 12 3 521
Pittsburgh 10 7 558 1/2
New York 12 10 545 1
Montréal 9 11 459 3
Philadelphie 9 11 458 3
St-Louis 5 16 239 7 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
San Francisco 19 8 704
Cincinnati 15 15 652 2
Houston 16 10 615 2 1/2
Los Angeles 12 13 480 6
San Diego 8 17 320 9
Atlanta 7 15 318 9 1/2

LIGUE AMERICAINE
Division EST
G. P. Moy. Diff.
Milwaukee 10 10 500
Baltimore 10 11 475
New York 10 11 476 1/2
Cleveland 10 12 455 1
Detroit 10 11 451 1 1/2
Boston 8 11 421 1 1/2

Division OUEST
G. P. Moy. Diff.
Chicago 12 5 706
Kansas City 14 9 609 1
Californie 11 11 579 2
Minnesota 9 9 500 3 1/2
Oakland 10 12 455 4 1/2
Texas 7 11 389 8 1/2

LIGUE EASTERN
Division NATIONALE
G. P. Moy. Diff.
Sherbrooke 6 1 457
Québec 5 3 425 1 1/2
Trois-Rivières 3 6 350 2 1/2
Reading 3 6 333 4

Division AMERICAINE
G. P. Moy. Diff.
West Haven 6 4 405 1/2
Pittsfield 4 6 400 2
Bristol 1 6 148 2 1/2
Waterbury 1 6 148 2 1/2

Baseball à Limoilou
Pour les joueurs de baseball mosquito et pee-wee du quartier Limoilou qui sont intéressés à jouer dans les ligues inter-cités, la première pratique aura lieu samedi le 5 mai à 9h. a.m. Le mosquito pratiquera au parc Ferland et le pee-wee au parc Bardy.

Club de tir
C'est dimanche le 6 mai que se fera l'ouverture du Club de tir Montmorency. Tous les amateurs de Tir y sont cordialement invités. Pour de plus amples renseignements appelez à 824-4995.

Bon départ de Laver-Emerson
MONTREAL (PC) - Les Australiens Roy Emerson et Rod Laver ont vaincu leurs compatriotes Terry Addison et Colin Dibley, en trois sets consécutifs, hier soir, dans la première onde de tournoi pour le championnat mondial de tennis en doubles, qui se déroule présentement à Montréal. Laver et Emerson ont remporté des victoires successives de 6-4, 7-5 et 6-1, pour se qualifier pour la ronde demi-finale qui sera disputée samedi. Dans le seul autre match à l'affiche hier, les Américains

Al Oliver produit six points dans un bombardement de 14-5

SAN FRANCISCO (P.A.) - Al Oliver a produit six points avec deux circuits, y compris un grand chelem, hier alors que les Pirates de Pittsburgh ont écrasé les Giants de San Francisco 14-5. Milt May a ajouté un circuit de trois points à l'intérieur du terrain. Oliver a d'abord cogné un circuit de deux points dès la 1ère manche, puis a couronné une poussée de cinq points non mérités avec son chelem dans la 2e reprise. Oliver, qui a porté son total à 21 points produits en 17 matches, a amorcé une autre poussée de trois points, couronnée par May dans la 4e, avec un simple. Les Pirates ont récolté 17 coups sûrs tandis que Willie McCovey bouclait le circuit pour les vaincus. Pittsb. 252 410 000-14 17 3. San Fra. 100 100 300-5 11 2. Briles 1-2 et May; Willough-

by, McDowell 2, Carrithers 6, Sosa 9 et Rader. Circuits: Pittsburgh, Oliver (2) 5c, May 3c; San Francisco, McCovey 6c. NEW YORK (P.A.) - Le frappeur d'urgence Larry Stahl a couronné une poussée de six points avec un circuit dans la 4e manche hier soir et les Reds de Cincinnati ont supplanté les Mets de New York 6-5. Perdant 4-0 à la suite du grand chelem de Rusty Staub dès la 1ère manche, les Reds ont envoyé John Matlak aux douches lors de leur explosion, amorcée par un double de Tony Perez, un simple de Bobby Tolán et un double de Dave Concepcion avant l'exploit de Stahl. Bud Harrelson a produit l'autre point des Mets avec un double dans la 4e manche. Cincinnati, 000 600 000-6 12 0. New York, 400 100 000-5 7 0

McGlothlan, Hall 2-1 (4) et Bench; McGraw 7 et Grote, Circuits: Cincinnati Stahl 1c; New York, Staub 3c. SAN DIEGO (PA) - Reggie Cleveland a bien espacé neuf coups sûrs, hier soir, et les Cardinals ont profité des erreurs des Padres de San Diego pour remporter une victoire de 3-1. Le lanceur perdant Bill Greif a lancé pendant sept manches et deux des trois points comptés contre lui n'étaient pas mérités. St-Louis 000 020 100-3 6 0. San Diego 000 000 010-1 9 2. Cleveland 1-3 et McCarver, Grief 1-2, Ross 8 et Kendall. LOS ANGELES (PA) - Don Kessinger a réussi un simple de deux points en neuvième manche, hier soir, et les Cubs de Chicago ont vaincu les Dodgers de Los Angeles 4-1. Chicago 000 000 004-4 11 1. Los Angeles 100 000 000-1 5 0. Reuschel, Laroche 1-0 8 et Rudolph, Hundley 9, Massersmith 1-3, Brewer 9 et Yeager.

Loto-Perfecta

Table with columns: numéros, arrivée, and results. Includes names like ARM BRO HENRY, DIAMOND DALE, CHANCY JOE, etc.

1-8-2-9 pour \$1,500.90

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants 1-8-2-9. Nous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 1 sous la lettre A, 8 sous la lettre B, 2 sous la lettre C et 9 sous la lettre D gagnant dans l'ordre, ce qui rapporte \$1,500.90 pour une mise de \$1.00. Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 1-8-2-9 mais dans un ordre différent, gagnent le désordre, ce qui leur mérite \$65.30 par chaque mise de \$1.00. \$295,482.50 ont été partagés entre 104 prix dans l'ordre et 2,133 prix dans le désordre.

Lanceurs probables

Table listing probable pitchers for various teams like Boston, Minnesota, New York, etc.

Succès répétés des Citadelles

Le nom des Citadelles de Québec est devenu synonyme de champion au cours de la saison 1972-73. La majorité des clubs ont connu énormément de succès sur la scène locale, provinciale et nationale. En volleyball, ce fut une campagne fantastique pour participer aux Olympiques de Montréal. Mais ce dernier, n'est pas le seul à se signaler. Claire Massicotte s'est distinguée récemment lors d'une rencontre en salle. Compétitionnant en catégorie cadette, elle était à 1.10 de seconde d'une marque provinciale dans les 50 mètres. Son temps a été de 6.06 secondes. Claire Massicotte est certes celle qui a montré le plus de progrès ces derniers temps, au dire de son entraîneur Michel Verville. Sylvie Laramée vient au quatrième rang dans le saut en hauteur chez les membres cadets au niveau provincial. Yves Fortin dans les 100 mètres et les 1500 mètres ainsi que Estelle Monfette au lancer du disque, se sont qualifiés lors de la dernière rencontre disputée à l'APS. L'entraînement pour le club reprendra bientôt à l'exercice.

Revanche Norton-Ali

NEW YORK (AFP) - "Cette fois, je serai plus sérieux à l'entraînement", a déclaré Mohammed Ali, qui doit encore éviter de renouer la mâchoire, ce qui l'oblige à s'exprimer les dents serrées. "Je vais m'imposer deux mois de préparation et non plus deux semaines, et je vous garantis que les choses se passeront différemment", a-t-il ajouté avant de reconnaître que sa méaventure de San Diego lui avait "servi de leçon" et qu'il "remerciait Dieu" de la lui avoir donnée. "Je m'estime heureux d'avoir pu livrer un tel combat dans de telles conditions et ne m'en tire pas à soi compte. Il faut bien que je sois le plus grand pour avoir accompli un tel exploit", a-t-il conclu avec une pointe d'humour. Clay, qui a recommencé à s'entraîner légèrement au gymnase de sa propriété de Deer Park, en Pennsylvanie, sera autorisé à remettre les gants et remonter dans l'arène dans six semaines, soit à la mi-juin. Le combat, qu'il devait livrer en juillet à Djakarta contre le Hollandais Rudy Lubbers, a été reporté à la fin de l'année.

Eliminatoires

AMH SERIE G
Finale 4 de 7
Dimanche 29 avril
Winnipeg 2, Boston 7
Mercredi 2 mai
Boston 7 Winnipeg 4
Jeudi 3 mai
Boston 3 Winnipeg 4
Samedi 5 mai
Winnipeg à Boston
Dimanche 6 mai
Winnipeg à Boston
SI NECESSAIRE
Mercredi 9 mai
Boston à Winnipeg
Dimanche 13 mai
Winnipeg à Boston
LNH SERIE G
Finale 4 de 7
Dimanche 29 avril
Chicago 3, Montréal 8
Mardi 1er mai
Chicago à Montréal 4
Jeudi 3 mai
Montréal 4 Chicago 7
Dimanche 6 mai
Montréal à Chicago 3h.
Mardi 8 mai
Chicago à Montréal 8h.
SI NECESSAIRE
Jeudi 10 mai
Montréal à Chicago 8h.30
Dimanche 13 mai
Chicago à Montréal 4h.
LJMO
ONTARIO
Finale 4 de 7
Toronto 3, Peterborough 6
Peterborough 2, Toronto 8
Toronto 3, Peterborough 3
Toronto 5, Peterborough 0

Baseball à Limoilou

Club de tir
C'est dimanche le 6 mai que se fera l'ouverture du Club de tir Montmorency. Tous les amateurs de Tir y sont cordialement invités. Pour de plus amples renseignements appelez à 824-4995.

Bon départ de Laver-Emerson

MONTREAL (PC) - Les Australiens Roy Emerson et Rod Laver ont vaincu leurs compatriotes Terry Addison et Colin Dibley, en trois sets consécutifs, hier soir, dans la première onde de tournoi pour le championnat mondial de tennis en doubles, qui se déroule présentement à Montréal. Laver et Emerson ont remporté des victoires successives de 6-4, 7-5 et 6-1, pour se qualifier pour la ronde demi-finale qui sera disputée samedi. Dans le seul autre match à l'affiche hier, les Américains



Scout-Action

LA PEDAGOGIE A L'AGE —

Les quatre semaines précédentes, nous nous sommes attachés à passer en revue, étape par étape, le cheminement proposé par la méthode Eclairer. Parce que ce cheminement respecte de très près la nature profonde du préadolescent, nous le croyons le meilleur possible. En effet, l'adolescent et le préadolescent réagissent toujours en adolescent ou en préadolescent dans quelque milieu culturel qu'ils se trouvent, et cette étape est vitale dans la construction de leur personnalité adulte. Il leur faut la vivre pleinement.

Il est une dimension dont nous avons parlé, sans jamais la nommer explicitement, c'est celle d'une pédagogie religieuse. La foi de l'enfant doit évoluer elle aussi et devenir adulte. Plus précisément, si la foi au Christ est toujours fondamentalement la même, elle se vit à travers d'autres expériences que celles de l'enfant.

A travers l'ensemble des événements et histoires vécues par le garçon dans le Grand Projet, Dieu parle comme il parlait autrefois dans l'histoire du peuple élu. Dieu parle aussi, bien sûr, à travers ses frères; sa parole nous rejoint, bien sûr, plus particulièrement dans nos célébrations liturgiques... mais il nous semble que la pédagogie religieuse à l'âge préadolescent s'inspire avant tout de la démarche vécue par le peuple élu en attente du Christ; elle doit conduire les éclaireurs à découvrir le sens religieux des éléments qui constituent leur vie.

Signification religieuse du contrat
En soi, l'élaboration du contrat n'est pas encore formation de la foi, au sens plein du terme. Elle la prépare cependant. Elle en reste une base nécessaire. Elle constitue la base de la transformation de la vie du jeune. C'est donc grâce à elle que les éléments qui constituent "sa vie" se trouvent valorisés, purifiés. Elle permet donc que ces éléments puissent être intégrés dans une vie chrétienne marquée par la foi.

Elle peut se faire utilement en référence au Christ. Celui-ci demande en effet une certaine forme de vie morale; on pourra par exemple se référer à l'Evangile pour montrer comment telle formulation du contrat correspond à ce qu'attend le Christ. Mais il importe alors de bien voir que cette référence à l'Evangile ne se fait que sur le plan d'une morale naturelle découverte inductivement.

Cette méthode appelle donc en nécessaire complément une autre méthode, propre à permettre l'annonce du message évangélique.

Dans la vie
Ces éléments à travers lesquels les garçons peuvent percevoir plus particulièrement l'appel du Christ sont les symboles de la nature qu'il découvre; l'eau de la source, le feu du soir, l'arbre qui grandit. Ce sont aussi les réalités humaines vécues de façon valable par les jeunes; le repas, la fête, la découverte, les activités techniques.

Le grand projet dans son ensemble est "parabole du Royaume".

Les symboles
Parce qu'il entre dans une période de vie où l'instinctivité est très forte, le préadolescent est très sensible aux réalités de la nature. Surtout s'il est le plus souvent plongé dans la civilisation urbaine. Cette découverte de la nature est rendue possible dans les activités de plein air et au camp.

Dans notre civilisation moderne, la nature se révèle souvent plus à travers l'activité qui la transforme qu'à travers une contemplation désintéressée. Les symboles naturels sont plus facilement perçus par les garçons qui ont fait quelque chose qu'aux autres.

Dans l'Evangile, le Christ ne cesse d'utiliser le langage de la nature pour parler aux hommes: le royaume de Dieu est semblable à une graine... Je suis la lumière... C'est moi qui te donnerai l'eau vive...

La pédagogie religieuse doit reprendre la même méthode, à partir des symboles naturels susceptibles d'être saisis par les garçons. L'animateur doit être très attentif à provoquer des découvertes, à éveiller le sens esthétique des jeunes, à éduquer leur regard. C'est à partir de ces symboles, en se référant aux passages bibliques qui utilisent les mêmes images que peut s'ouvrir une discussion, s'amorcer une prière.

Les réalités humaines
Deux exemples: Rénovation du local... Si le Seigneur ne bâtit la maison... Avant de bâtir une tour... Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prétez-vous à l'édification d'un édifice spirituel...

— Un repas... Le royaume de Dieu est semblable à un festin... Heureux ces serviteurs que le maître, à son retour, trouvera fidèles à veiller. Il les fera mettre à table...

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD-R. FOSTER



RESUME: Le prince Arn revient de sa mission et fait rapport au roi Agur: Le prince Heidmar qui devait être couronné, a été tué dans un accident et son cousin Grimmer a pris sa place. C'est lui qui mariera la princesse Frieda. "Je soupçonne que l'accident ait été prémédité."



"Merci, petit-fils. Nous garderons un oeil sur Grimmer car je prévois que son ambition sera plus grande que sa loyauté."



Le bruit de la musique et des rires conduit Arn aux jardins où les filles et les garçons chantent et dansent en plein air. Après la fatigue de sa mission, il ne peut résister à autant de gaieté et il est attiré vers les réjouissances.



Une jeune fille aux yeux rieurs se dirige vers lui en dansant et dépose sur son front, au milieu d'un remous de boucles rousses, une guirlande de fleurs: "Venez danser avec moi, jeune homme sérieux, car c'est aujourd'hui le jour du solstice d'été, un temps de réjouissance".



Ils dansent ensemble. Les autres aussi dansent mais Arn attiré que par une seule personne.



Apportant avec elle son panier, ils trouvent un endroit pour se reposer à l'ombre sous les arbres d'où la musique leur parvient faiblement, on n'entend plus maintenant que des chuchotements et des rires silencieux. Plusieurs mariages ont été décidés en ce jour de fête.



Le soir vient et le crépuscule descend rapidement parmi les arbres. La jeune fille s'approche de Arn, ses lèvres violettes caressent les siennes légèrement. Puis, elle disparaît. La semaine prochaine: LES RECHERCHES.



La Famille TETEBECHÉ

par Chic Young

Rosalie, vous drainez-tu garder Ronald pendant que Martha et moi irons magasiner ?

Certainement.



Reste là, Ronald, je vais aller te chercher des biscuits et une verre de lait.



RONALD?



Ronald... où est-il ?



RONALD?



Je l'ai cherché dans toutes les pièces de la maison... il a dû sortir...



RONALD



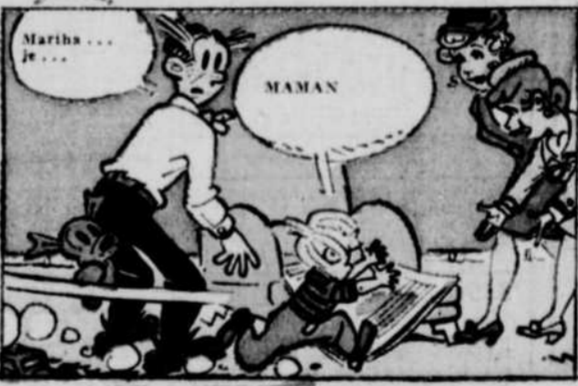
RONALD?



J'ai fait le tour du voisinage et je n'ai vu aucune trace de lui.

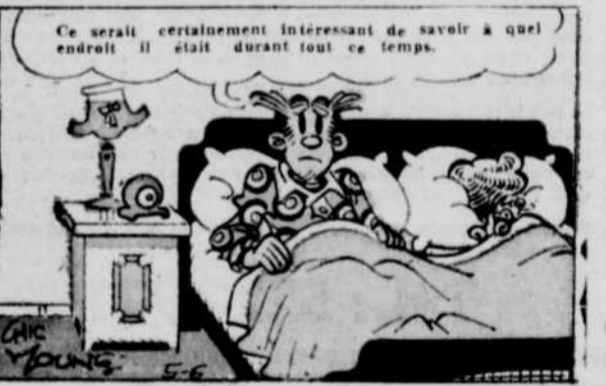


Où peut-il bien être? Que devrais-je faire?



Martha... je...

MAMAN



Ce serait certainement intéressant de savoir à quel endroit il était durant tout ce temps.



Je veux faire de l'argent... je vais essayer cette maison... peut-être pourrais-je avoir du travail à faire à l'extérieur



Oh, oh... j'espère que ce chien est attaché

ATTENTION GROS CHIEN

PHILOMENE (par Ernie Bushmiller)



Est-ce que votre chien est attaché ?

OUI



Avez-vous du travail à faire dans votre cour ?

NON



NE ME DERANGE PAS, PETITE PESTE



ATTENTION GROS BEC

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieue)
COMMERCE — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
110 Argent demandé	343 Logements demandés
115 Associés d'affaires	344 Logements à partager
120 Hypothèque	345 Maisons à louer
125 Occasions d'affaires	346 Maisons à vendre
130 Immeubles	347 Maisons revendus à vendre
135 Bureaux à louer	348 Maisons demandées
140 Bureaux demandés	349 Maisons mobiles
145 Commerces à louer	350 Terrains à louer
150 Commerces à vendre	351 Terrains à vendre
155 Commerces demandés	352 Terrains demandés
160 Entrepôts à louer	353 Terras à louer
165 Entrepôts à vendre	354 Terras à vendre
170 Entrepôts demandés	355 Terras demandés
175 Locaux à louer	
180 Locaux demandés	
SERVICES (200)	
203 Agences matrimoniales	
205 Arbres et parterres	
209 Assurances	
211 Cartes professionnelles	
214 Cours Enseignement	
217 Déménagement Transport	
219 Entretien	
223 Entrepreneurs	
226 Extermination (vermine)	
229 Garderies	
232 Imprimerie	
235 Infirmières	
237 Médecine	
238 Photographie	
241 Plomberie Chauffage	
244 Remboursement	
247 Réparation entretien	
250 Réceptions restaurants	
253 Salons de beauté	
256 Services divers	
LOGIS (300)	
305 Chalets à vendre	
306 Chalets à louer	
307 Chalets demandés	
309 Chambres à louer	
310 Chambres à louer (Champlain)	
311 Chambres à louer (Limoulu)	
312 Chambres à louer (Montreal)	
313 Chambres à louer (St-Jean)	
314 Chambres à louer (St-Roch)	
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
317 Chambres à louer (Rive-Sud)	
318 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
319 Chambres à louer (Banlieue)	
320 Chambres demandées	
321 Chambres et pension	
322 Chambres et pension demandées	
323 Logements à louer (Champlain)	
324 Logements à louer (Limoulu)	
325 Logements à louer (Montreal)	
326 Logements à louer (St-Jean)	
327 Logements à louer (St-Roch)	
328 Logements à louer (St-Sauveur)	
329 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
330 Logements à louer (Rive-Sud)	
331 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
332 Logements à louer (Banlieue)	
333 Logements demandés	
334 Logements et pension	
335 Logements à louer (Champlain)	
336 Logements à louer (Limoulu)	
337 Logements à louer (Montreal)	
338 Logements à louer (St-Jean)	
339 Logements à louer (St-Roch)	
340 Logements à louer (St-Sauveur)	
341 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
342 Logements à louer (Rive-Sud)	
343 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
344 Logements à louer (Banlieue)	
345 Logements demandés	
346 Logements à partager	
347 Maisons à louer	
348 Maisons à vendre	
349 Maisons revendus à vendre	
350 Maisons demandées	
351 Maisons mobiles	
352 Terrains à louer	
353 Terrains à vendre	
354 Terrains demandés	
355 Terras à louer	
356 Terras à vendre	
357 Terras demandés	
DIVERS (400)	
405 Accessoires de bureau	
408 Animaux	
411 Antiquités	
412 Appareils photo	
417 Appareils électroniques	
420 Articles de sport	
423 Ailes divers	
426 Bicyclettes	
429 Camping	
432 Clavigraphes	
435 Divers à vendre	
438 Divers à louer	
441 Divers demandés	
444 Embarcations	
446 Entrepôts, tentes-remorques	
450 Machines à coudre	
456 Machinerie de construction	
461 Meubles	
462 Monnaie - timbres	
465 Musique	
466 Papiers - livres	
471 Radios T.V. Stéréo	
472 Roulettes	
473 Souffleurs à neige	
477 Tapis - tulle - préfaits	
480 Tabourets - peintures	
483 Tendeuses	
486 Tissus - vêtements	
EMPLOIS (500)	
510 Couples demandés	
520 Emplois demandés	
521 Emplois demandés	
522 Emplois demandés	
523 Emplois demandés	
524 Emplois demandés	
525 Hommes demandés	
526 Hommes et femmes demandés	
527 Professions	
528 Professions	
529 Professions	
530 Professions	
531 Professions	
532 Professions	
533 Professions	
534 Professions	
535 Professions	
536 Professions	
537 Professions	
538 Professions	
539 Professions	
VEHICULES MOTEURS (700)	
705 Accessoires et pièces	
710 Autos à louer	
711 Autos à louer	
712 Autos à louer	
713 Autos à louer	
714 Autos à louer	
715 Autos à louer	
716 Autos à louer	
717 Autos à louer	
718 Autos à louer	
719 Autos à louer	
720 Autos à louer	
721 Autos à louer	
722 Autos à louer	
723 Autos à louer	
724 Autos à louer	
725 Autos à louer	
726 Autos à louer	
727 Autos à louer	
728 Autos à louer	
729 Autos à louer	
730 Autos à louer	
731 Autos à louer	
732 Autos à louer	
733 Autos à louer	
734 Autos à louer	
735 Autos à louer	
736 Autos à louer	
737 Autos à louer	
738 Autos à louer	
739 Autos à louer	
740 Autos à louer	
741 Autos à louer	
742 Autos à louer	
743 Autos à louer	
744 Autos à louer	
745 Autos à louer	
746 Autos à louer	
747 Autos à louer	
748 Autos à louer	
749 Autos à louer	
750 Autos à louer	

FINANCE (100)

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 663-6906. 1 35215 16-4 (24 fs) 105

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue, Charles-Henri Giroux "notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605. 1 35219 11-4 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires, 35, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 1 35412 28-4 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198. 1 35274 17-4 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous; 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadien Inc. "Courtiers". Tél.: 629-6178. 1 35462 3-5 (i.v.s. au 28-6) 130

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

PLACE CHARLESBOURG
6800, 1ère AVENUE
Piscine intérieure, terrasse, sauna, confort, tranquillité, télécabine, tapis, toute électricité, meuble sur demande. **JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448**
1 35223 13-4 (24 fs) 331

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807. 1 33214 17-4 (24 fs) 336

IMMEUBLES DANRO — Pour le 1er mai, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, meubles, entrée lavase-écheuse, tapis mur à mur, stationnement, thermostat, bain immédiat. Tél.: 651-7139. 1 35452 28-4 (6 fs.) 341

341 Logements à louer

A l'ancienne-Lorette, logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er juillet ou le 1er août. Tél.: 872-7089. 2 35342 19-4 (24 fs) 341

Cap-Rouge — Près de tout, logement neuf, 2 1/2 pièces, chauffage, électricité, entrée lavase-écheuse, tapis mur à mur, stationnement, thermostat, bain immédiat. Tél.: 651-7139. 1 35452 28-4 (6 fs.) 341

Ste-Odile, sur plain-pied, 6 pièces, chauffage, eau chaude, driserie, fournilles, convertible pour adultes. (Infirmières). Stationnement. \$160.00 par mois. Tél.: 626-3805. 1 35492 3-5 (3 fs) 341

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352. 1 35411 26-4 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger; magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions spéciales. Tél.: 523-5352. 1 35411 26-4 (24 fs) 391

Lac St-Charles — Prix \$400, payable \$25 par mois, également terres complètes dont les rues sont faites. Tél.: 642-2841 ou 839-9374. 1 35407 27-4 (L.V.S. au 18-6) 391

392 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Ent., 282, Lavigneur, Québec 4, G1R 1B2. 1 35333 19-4 (24 fs) 247

GUILLLOT INC. POUR vos travaux de rénovation d'électricité, plomberie, chauffage, appelez 661-9211. 1 35018 31-3 (i.v.s. au 25-5) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et dînette. Boul. Laurier, coin Lavigneur. Tél.: 651-2440. 1 35152 7-4 (24 fs) 250

271 Réparation, Entretien

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630. 1 35203 10-4 (24 fs) 226

272 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Ent., 282, Lavigneur, Québec 4, G1R 1B2. 1 35333 19-4 (24 fs) 247

273 Réparation, Entretien

GUILLLOT INC. POUR vos travaux de rénovation d'électricité, plomberie, chauffage, appelez 661-9211. 1 35018 31-3 (i.v.s. au 25-5) 247

274 Réparation, Entretien

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et dînette. Boul. Laurier, coin Lavigneur. Tél.: 651-2440. 1 35152 7-4 (24 fs) 250

275 Réparation, Entretien

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630. 1 35203 10-4 (24 fs) 226

276 Réparation, Entretien

SERVICE A DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Ent., 282, Lavigneur, Québec 4, G1R 1B2. 1 35333 19-4 (24 fs) 247

277 Réparation, Entretien

GUILLLOT INC. POUR vos travaux de rénovation d'électricité, plomberie, chauffage, appelez 661-9211. 1 35018 31-3 (i.v.s. au 25-5) 247

278 Réparation, Entretien

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et dînette. Boul. Laurier, coin Lavigneur. Tél.: 651-2440. 1 35152 7-4 (24 fs) 250

331 Logements à louer (Limoulu)

St-Pie X, adultes aimant la tranquillité, 6 pièces, chauffées, comprenant vivoir, cuisine, dinette, 3 chambres, stationnement, se étage. \$135. — Tél.: 667-3297. 2 35494 3-5 (6 fs) 331

435 Divers à vendre

A vendre — Bassinette, radio combiné, polisseuse, banc de chêne. — Tél.: 683-9323. 3 35496 4-5 (3 fs) 435

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes. Maco-Laine Ent. 217, 514 Rue ouest, St-Roch. — Tél.: 628-0420. 1 35458 30-4 (24 fs) 435

Arbres d'ornementation à vendre, de différentes grosseurs en gros et détail à prix d'abaisses. Aussi, vente d'antiquités. Tél.: 596-2637. 3 35417 26-4 (3 fs) 3-5 (3 fs) 10-5 (3 fs) 17-5 (3 fs) 435

Caisse enregistratrice (cash) conviendrait pour restaurant, épicerie; Aussi, à auto. 5 totaux. Magasin Loula Carrier, Pintendre, cté Lévis. — Tél.: 837-0816. 1 35332 18-4 (15 fs) 435

CRÈME GLACÉE MOLLE BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 11, rue St-Jean, Québec 4. 1 35297 25-4 (24 fs) 435

Détergents non polluants "SWIPE" L.A.C. GAGNON 812 est. de la Colombie 626-7160 1 35294 17-4 (24 fs) 435

Equipement de boucherie à vendre. Comptoir à viande 6 piéds, comptoir fermé à légumes, congelateur modèle ouvert, balance, tranche-jambon, presse à saucisses, bûche, hache-viande. — Tél.: 637-0816. Pourrait donner financement. 1 35490 1-5 (12 fs) 435

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaisses rustriques en très bon état. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 35 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement. 1 35273 18-4 (24 fs) 435

UNE VISITE m'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108 - 626-7150. 1 35224 17-4 (24 fs) 435

A SACRIFIER par obligation, mobilier de salon et salle à dîner, style canadien rustique en très bon état, entièrement propre, accepterait offre raisonnable. Tél.: 687-0652. 3 35399 26-4 (24 fs) 435

AMEUBLEMENTS modernes 17 morceaux, poêles et réfrigérateurs "Belanger" inclus. Grand spécial \$750; mises de côté. Visibles à: FOYER DU MEUBLE 144, St-Vallier ouest, Québec - Tél.: 529-9646. Soir, demandez Édouard — Tél.: 527-9175. 1 35151 11-4 (24 fs) 435

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE FUTURS mariés, profitez de nos bas prix pour faire l'achat de votre ameublement complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon, avec un ameublement de style moderne, \$475, ou \$575. Avec du style colonial ou espagnol seulement \$775 ou \$890. Avec le style canadien \$1095. Ces bons prix comprennent la livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus appréciables. Facilités de paiement pour convenir à votre budget. Aucun comptant requis à l'achat si désiré et jusqu'à 36 mois pour payer. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365. Depuis 35 ans au service des Québécois. 1 35468 1-5 (15 fs) 435

475 Tabac en feuilles AVIS AUX FUMEURS Tabac en feuilles, 75 cts la livre, 4,000 tubes à cigarettes \$1.00, 3,000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier .39 cts chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel \$1.49 la boîte. Tabac de Virginie à cigarettes \$1.49 la boîte, 400 tubes filtrants .84 cts chacun. Pipes (Briard) \$1.00. Sacs à tabac, 45 cts. Allumeurs jumelés 65 cts. Cigarettes Tremblay, King size 48 cts. Montre-bracelets: \$3.25, fume-cigare \$0.15. Tremblay, 246, St-Vallier Ouest, Québec. 1 34926 22-3 (mar.ja. au 15-5) 475

472 Roulettes Roulettes motorisées marque "Moto-Chaï", 20 piéds, neuves, usagées, prix spécial, 10 rue St-Hilaire, St-Romuald. Tél.: (418) 839-6987. 3 35512 4-5 (6 fs) 781

477 Tapis - tuiles - préfaits Montminy tapis - vente, poseage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 1 35465 2-5 (24 fs) 477

340 Logements à louer (Banlieues)

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC Place des Thuyas ORSAINVILLE Logements de 2 chambres à coucher Exemple: Revenu familial mensuel de \$400.00 Famille 2 enfants Loyer selon échelle de la SHQ \$ 85.00 Déduction pour enfants \$ 4.00 Déduction additionnelle (services) \$ 3.00 Loyer à payer \$ 78.00

Accessible aux visiteurs tous les jours de 1h. à 9h. p.m. Dimanche 1h. à 5h. p.m. POUR APPLICATION 626-5675 1 35489 2-5 (3 fs) 340

435 Divers à vendre

A vendre — Bassinette, radio combiné, polisseuse, banc de chêne. — Tél.: 683-9323. 3 35496 4-5 (3 fs) 435

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes. Maco-Laine Ent. 217, 514 Rue ouest, St-Roch. — Tél.: 628-0420. 1 35458 30-4 (24 fs) 435

Arbres d'ornementation à vendre, de différentes grosseurs en gros et détail à prix d'abaisses. Aussi, vente d'antiquités. Tél.: 596-2637. 3 35417 26-4 (3 fs) 3-5 (3 fs) 10-5 (3 fs) 17-5 (3 fs) 435

Caisse enregistratrice (cash) conviendrait pour restaurant, épicerie; Aussi, à auto. 5 totaux. Magasin Loula Carrier, Pintendre, cté Lévis. — Tél.: 837-0816. 1 35332 18-4 (15 fs) 435

CRÈME GLACÉE MOLLE BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 11, rue St-Jean, Québec 4. 1 35297 25-4 (24 fs) 435

Détergents non polluants "SWIPE" L.A.C. GAGNON 812 est. de la Colombie 626-7160 1 35294 17-4 (24 fs) 435

Equipement de boucherie à vendre. Comptoir à viande 6 piéds, comptoir fermé à légumes, congelateur modèle ouvert, balance, tranche-jambon, presse à saucisses, bûche, hache-viande. — Tél.: 637-0816. Pourrait donner financement. 1 35490 1-5 (12 fs) 435

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaisses rustriques en très bon état. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 35 mois. Spécialité: Achat, vente, échange

Le grand roque

Le vendredi, 4 mai Tournoi des jeunes Précisions tout de suite qu'en raison de la saison avancée, le tournoi des moins de 18 ans, pour la coupe de l'A.E.C. (20e attribution en '73) sera réduit à sa plus simple expression. Ce sera un match à deux, à trois, ou tout au plus à quatre, et réservé aux jeunes débutants de l'année, qui se sont fait remarquer.

Le tournoi bien organisé. Le tournoi se déroule en deux fins de semaines, à raison de deux parties le samedi et le dimanche. Il s'agit donc d'un système suisse de huit rondes, où personne n'est éliminé. Les participants doivent acquiescer un droit d'entrée de \$3, et \$150 seront distribués en prix aux gagnants des diverses catégories. L'école des Compagnons de Cartier est située au coin d'avenue Pie-XII et chemin des Quatre-Bourgeois. Le tournoi sera dirigé par Roger Pageau, ex-champion de Québec. Pour renseignements, on peut s'adresser à Jean Hébert, Tél.: 658-1712. N.20573 PHN

Bourses

Le Conseil de recherches médicales a annoncé hier, l'octroi de bourses de recherches d'une valeur variant entre \$6,900 à \$12,850 chacune à 146 jeunes Canadiens qui se consacreront à des études de plein temps en recherche en sciences de la santé.

Forêts

QUEBEC (PC). — Le gouvernement Bourassa trahit sa propre politique forestière, selon le chef de l'Union nationale, en accordant des concessions forestières à même les réserves communales, dans Charlevoix, à la compagnie Donohue.

Nécrologie

BEAUDET (Roger) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mai 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement M. Roger Baudet, époux de Dame Bernadette Toussaint. Il demeurait à Leclercville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gérard Côté (Jacqueline), M. et Mme Gilles Germain (Lisette), M. et Mme Jacques Lemieux (Gilberte), M. et Mme Roger Gagnon (Doris), M. et Mme Gaston Michel (Christine), ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 1 heure 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

CHABOT (Alphonse) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 mai 1973, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Chabot, époux de Dame Justine Tanguay. Il demeurait au 857 boulevard des Chutes, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 1 heure 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

DULAC (Jean-Thomas) — A Québec, le 3 mai 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Thomas Dulac, président des Hommes Penco Ltee, époux de Dame Bernadette Villeneuve. Il demeurait au 851 rue Cardinal-Rouleau. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Grégoire (Maria), M. et Mme Benoit Huot (Yvonne), Mme Philo Dulac (Albèa Bolduc) d'Amos, Mme Albert Villeneuve (Rose Carrier), M. et Mme J.-B. Martel (Alice Villeneuve) de La Tuque, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 7 mai, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Lépine Ltee, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, à 13 heures 40, pour l'église de St-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. 4-5 (2 fs)

LARUE (Mère Juliette) — Au monastère des Ursulines, le 2 mai 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mère Marie du St-Sacrement, née Juliette Larue. Elle comptait 61 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu le notaire et Mme Emile Larue. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 mai, à 4 heures 30. Départ de la résidence funéraire Ursulines de Québec, rue du Parloir, à 4 heures 25, pour la chapelle du monastère et de là au cimetière de la communauté (crypte), sous la direction de la maison Lépine Ltee. 3-5 (2 fs)

MARTIN (Maurice) — A Québec, le 3 mai 1973, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Maurice Martin, peintre. Il demeurait au 1104 rue Scott. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude et Michel Martin; sa mère: Mme Alphonse Martin (Arthémise Langlois); ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Lucien Martin, M. et Mme Aimé Martin, M. et Mme Gérard Martin, M. et Mme Enoil Martin (Aline Martin), M. et Mme Florian Poia (Monique). Les funérailles auront lieu lundi le 7 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltee, 46 ouest, boulevard St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église de St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière St-Charles. 3-5 (3 fs)

MONETTE (Georgette) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mai 1973, à l'âge de 47 ans, est décédée Dame Georgette Nolin, épouse de M. Noël Monette. Elle demeurait au 93, Commerciale, Lévis. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Denis, Robert, Benoît, Sylvie Sr, France; sa mère: Mme Arthur Nolin; son beau-père: M. Georges Monette; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Docteur et Mme Benoît Nolin (Gisèle Alain), M. et Mme Achille Beaudoin (Monique Nolin), M. et Mme Clorion Tanguay (Janine Nolin), M. et Mme Jacques Nolin (Jeannette Genois), M. et Mme Jean-Charles Nolin (Rita Fréchette), M. et Mme Roger Thériault (Liliane Nolin), M. et Mme André Pichette (Hélène Nolin), M. et Mme André Nolin (Lucille Daigne), M. et Mme Conrad Jobin (Gisèle Nolin), Mlle Lisette Nolin, M. et Mme Jean-Guy Blais (Louise Nolin), M. et Mme Armand Julien (Laura Monette), M. et Mme Tréfiel Latulippe (Adonia Monette), Mme Louis-Philippe Boutin (Adélie Monette), M. et Mme Georges Monette (Line Latulippe), M. et Mme Marcel Monette (Carmen Baker). Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltee, 6 rue Perreault, Lévis, à 2 heures 15, pour l'église de St-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 3-5 (2 fs)

PAQUET (Thérèse) — A l'hôpital Queen Elizabeth, Toronto, le 2 mai 1973, à l'âge de 43 ans, est décédée Dame Thérèse Doyon, épouse de M. Maurice Paquet (fils de feu M. Lucien Paquet - camionneur, autrefois de Joly, comté de Lotbinière). Elle demeurait au 3065, Queen Frederica, Mississauga, Ontario. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère: Mme Vve Edmond Doyon de Frampton; sa belle-mère: Mme Vve Lucien Paquet de Montréal, autrefois de Joly, comté de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 3 heures. Départ des salons funéraires Beaudoin & Ferland Ltee, rue Robur, St-Flavien, à 2 heures 50, pour l'église de Joly et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 1 heure à 10 heures. 4-5 (1 fs)

SHERRER (J.-Arthur) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 3 mai 1973, à l'âge de 89 ans, est décédé M. J.-Arthur Sherrer, époux de feu Dame Marie Cormier. Il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Edouard De la Durantaye & Fils, Cap St-Ignace, à 2 heures 45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 4-5 (1 fs)

GUIMONT (Martine) — A Québec, le 2 mai 1973, est décédée Dame Martine Gingras, épouse de M. Armand Guimont, directeur du bureau de Québec de la vérification au ministère du Revenu. Elle demeurait au 1250, Luxembourg, Sillery. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Mlle Francine, Hélène et Suzanne Guimont; sa belle-mère: Mme Napoléon Guimont; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Henri Guimont, Dr et Mme Célestine Guimont, Mme Maurice Guimont, Mme Lucien Gravel (Augustine), Mlle Marguerite Guimont, M. et Mme Jean-Marc Guimont, M. et Mme André Turgeon (Thérèse), M. et Mme André Guimont, M. et Mme Wilfrid Raymond (Cécile), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Lépine Ltee, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 50, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. 3-5 (2 fs)

HURENS (Julien) — A Neufchâtel, le 2 mai 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Julien Hurens, époux de Dame Simone Blouin. Il demeurait au 48, Miramont, Neufchâtel. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marc-André (Colette Savard), Yvon (Louise Desmeules), Serge, Fernand, ainsi que deux petits-enfants: Stéphane et Claudine. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 10 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 3-5 (2 fs)

L'horoscope

SAMEDI, 5 MAI 1973
21 mars au 20 avril (Bélier) — Abordez cette journée avec confiance et tout ira pour le mieux. L'influence des planètes aura des effets variés sur les natifs de ce signe.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous différez une décision de quelques heures pour voir plus clair en vous-même. Soyez plus attentifs aux problèmes domestiques. Journée assez intéressante dans l'ensemble.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Pour ne pas vous enliser dans la routine, organisez-vous des distractions et faites calculer pas les initiatives. Un contre-temps au cours de la soirée.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous surprenez en aucune façon, votre résistance nerveuse en serait diminuée. Ne soyez pas la personne d'une seule idée, élargissez vos horizons.
23 juillet au 23 août (Lion) — Montrez-vous aussi aimable que possible, ce sera la meilleure façon de cimenter la bonne entente dans votre milieu.

Calendrier

VENREDI LE 4 MAI 1973
Ste Monique, veuve
Les marées de vendredi le 4
Basses: 2:05 a.m. — 15:05 p.m.
Hautes: 6:55 a.m. — 7:30 p.m.
Demain:
S. Pie V, pape et conf.
Les marées de samedi le 5 mai
Basses: 2:50 a.m. — 3:55 p.m.
Hautes: 7:40 a.m. — 8:20 p.m.
SOLEIL: Lever: 4:43 Coucher: 19:11
LUNE: Lever: 6:41 Coucher: 22:50
PHASES DE LA LUNE EN MAI
Nouvelle lune le 2, à 3 h. 55 p.m.
Premier quartier le 9, à 7 h. 07 a.m.
Pleine lune le 16, à 11 h. 40 p.m.
Dernier quartier le 23, à 3 h. 40 a.m.
Nouvelle lune le 31, à 11 h. 34 p.m.

D'autre part, M. Bourassa a dit ne pas connaître les détails des ententes intervenues entre le MITF et Donohue, à Clermont, mais il se souvient que la raison première de cette "exception" faite au principe énoncé par le ministre Drummond tenait au fait que l'usine avait dû fermer ses portes pendant neuf semaines faute d'approvisionnement. En attendant que le ministre Drummond donne tous les détails de cette entente à la Chambre, le premier ministre a tenu à souligner que le gouvernement devait faire passer les problèmes immédiats, en l'occurrence une possibilité de congèlements massifs, avant les principes généraux.

Le Spécialiste du Stylo ENR. "ARTICLES de BUREAU" St-Roch Place Laurier 340 boul. Charest Est 523-7307 - 523-5223 651-4316
24 août au 23 septembre (Vierge) — On n'acceptera pas vos idées d'embûche. Vous avez de la veine sur le plan financier. Une journée qui ne répond pas à vos prévisions.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Tact et modération, deux mots-clés pour les natifs de ce signe, au cours de la présente période. Ne perdez pas contacts avec vos vieux amis.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne faites pas fi de l'expérience des autres, au contraire, cherchez à vous en enrichir. Accordez le bénéfice du doute aux enfants.
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous rêverez d'évasion, d'aventure et de changements. Il sera difficile de vous garder en contact avec la réalité, aujourd'hui. Influences planétaires mixtes.
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Il ne sera pas facile de venir à bout de votre ennemi aujourd'hui. Vous recevrez un cadeau inattendu et des plus conformes à vos goûts.
21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous soustrayez pas à vos obligations pour satisfaire des caprices. La fin de la journée sera plus conforme à vos goûts que le début.
20 février au 20 mars (Poissons) — Vous ne sauriez être trop prudent. On vous cherche noise pour des peccadilles. Une de vos prévisions se réalise. Votre santé exige des attentions.

Offres et demandes d'emploi

On recherche:
Chez les hommes:
Des APPRENTIS-MECANICIENS, 3e ou 4e année. Tél.: 694-3503
ALIGNEUR DE ROUES avec expérience à Grondines. Travail permanent. Tél.: 694-3503
INFIRMIERS et INFIRMIERES auxiliaires. Un peu d'expérience. Pour travailler dans un hôpital. Tél.: 694-3503
Un REMBOURSEUR DE MEUBLES avec expérience. Tél.: 694-3503
Un POSEUR DE LIGNE DE COMMUNICATIONS avec expérience, téléphone ou télégraphe. Emploi à travers la province de Québec. Tél.: 694-3503
Des SAUCIERS avec expérience dans la préparation des sauces. Tél.: 694-4992
Un PATISSIER avec expérience de la pâtisserie française pour emploi à Québec. Tél.: 694-4992
Des CUISINIERS ou CUISINIERES, cuisine française et canadienne. Tél.: 694-4992
Des COIFFEURS ou COIFFEUSES avec expérience pour travail à temps plein ou partiel, Québec et banlieue. Tél.: 694-4992.
Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser aux bureaux du:
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Canada Manpower Centre
Main d'oeuvre et Immigration: Robert Andras, ministre
Manpower and Immigration: Robert Andras, ministre

On y vend de tout. On y trouve de tout. Les annonces classées de l'Action-Québec, c'est pas cher et ça rapporte! Action Québec 522-4771

LE FANTOME Par Lee Falk et Sy Barry
Mon père capturé un voleur il y a 20 ans sur-nommé Zalko. L'homme mourut en prison. Est-il possible que cette recrue soit son fils...
Entrez dans la patrouille pour venger son père. Tuez un compagnon en le tirant dans les os?
Où allez-vous, sacrilège Walker? Répondre un problème. Rex. Pour l'esprit qui marche.

PHILOMENE Par Ernie Bushmiller
Voulez-vous m'aider à m'en sortir? J'essaie de faire de l'auto-stop vers le sud...
ATTENDEZ UN INSTANT.
CERTEMENT.
SUD.

LA FAMILLE TETEBECHÉ par Chic Young
Je prends ma retraite l'année prochaine.
Que ferez-vous?
Je vais cultiver des choux.
Bien, quand vous vous êtes occupés des têtes toute votre vie, c'est difficile de changer.

Services spéciaux
REDUCTION pendant les grands travaux du MAIL ST-ROCH 10% à 50% SUR MONTRES ET BAGUES A DIAMANTS
Omer Rousseau
802 EST RUE ST-JOSEPH coin Mgr-Gouveau Tél.: 524-1372
1 35265 (16-20-25-4) (1-4-9-12-15-22-26-5) 5-5.

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

"Les injonctions ne devraient jamais intervenir dans un conflit de travail"

— Cournoyer

OTTAWA (PC) — Les deux jours de discussions des ministres canadiens du Travail leur auront permis de s'entendre pour discuter plus profondément les questions relatives aux contrats fédéraux de construction, au transport routier, aux meuneries et aux arrêts de travail en périodes de négociation.

Les trois premiers sujets mentionnés avaient été mis à l'agenda par le gouvernement du Québec.

Selon le communiqué conjoint émis à la fin de cette conférence fédérale - provinciale c'e deux jours, les échanges ont été fructueux et seront utiles dans l'application des lois et des politiques de leurs juridictions.

Dans le secteur public, les ministres ont réaffirmé leur confiance en la négociation collective, mais n'ont pu s'entendre sur une définition des services essentiels.

Quelques provinces, précise le communiqué, sont en faveur de l'arbitrage dans le secteur public.

Plusieurs méthodes de règlements de conflits ont été abordées, notamment la médiation préventive, la conciliation et l'intervention du ministre du Travail.

Lors de la conférence de presse de la fin de la réunion de deux jours, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail du Québec, a indiqué que la question des injonctions n'avait pas été abordée.

"Si on m'avait demandé ce que j'en pensais, j'aurais dit que les injonctions ne devraient jamais intervenir dans un conflit de travail, car vous pouvez

avoir des personnes qui ne la respectent pas et ainsi les retrouver en prison".

Au Québec, c'est à la suite d'une telle injonction que les chefs des trois principales centrales syndicales, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, se sont retrouvés en prison.

Les ministres ont émis l'idée que le rôle des conciliateurs et des médiateurs doit être renforcé, les ministres ne devant intervenir qu'en dernier ressort.

Une partie des discussions ont porté sur le salaire minimum. A ce sujet, le ministre du Travail de la Colombie-Britannique, M. King, a révélé qu'une étude était présentement en cours pour évaluer les effets de la hausse que le gouvernement néo-démocrate de cette province a décrétée il y a quelques mois.

Selon le ministre québécois, le danger d'une hausse trop élevée du salaire minimum serait de créer le chômage et d'indisposer les employeurs face à leurs obligations.

Selon M. John Munro, ministre fédéral du Travail, le gouvernement d'Ottawa est prêt à aider le financement de cette étude.

Pour ce qui est de la semaine comprimée de travail, à savoir une semaine normale de travail répartie sur trois ou quatre jours, le document conjoint rappelle que les provinces croient qu'une nouvelle législation devrait être envisagée, car la législation actuelle prévoit une journée de huit heures. Il faut donc un permis pour dépasser ce nombre d'heures.

Parmi les autres questions

discutées, il y a eu celles sur les congés de maternité, la protection des salaires, la cessation d'emploi, la sécurité d'hygiène professionnelle, l'indemnisation des travailleurs, le salaire égal à travail égal, les justes méthodes d'emploi et la promotion de l'emploi parmi les groupes minoritaires.

Neuf des dix ministres provinciaux ont assisté à la con-

férence, M. Gordon Dawe, de Terre-Neuve, retenu dans sa province par suite d'une grève dans le secteur minier.

M. Cournoyer a tenu à féliciter le nouveau titulaire fédéral pour la façon dont il a conduit les délibérations, et en a profité pour affirmer en blaguant que ça lui a permis de le rencontrer, car il ne l'avait vu qu'à la télévision.

Au moment de la conférence de presse, M. Munro, autrefois ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, a présenté le représentant québécois comme "M. Castonguay", ministre des Affaires sociales.

"Vous voyez, a-t-il dit en s'excusant à M. Cournoyer, c'est le résultat de quatre ans de compagnonnage avec M. Castonguay".

Cournoyer considère le fédéral comme son égal et non comme son supérieur

Par Elie LALANETTE

OTTAWA (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, craint qu'une mauvaise interprétation du Code canadien du travail mène le fédéral à envahir indûment le champ provincial des relations de travail.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait aux journalistes, jeudi, deuxième journée de la conférence fédérale provinciale des ministres du Travail à Ottawa, M. Cournoyer a expliqué que la compétence fédérale s'applique à la gestion et à la mise en oeuvre d'un ouvrage ou d'une entreprise de compétence fédérale.

Or, selon lui, à cause du pro-

gramme des initiatives locales, le gouvernement fédéral pourrait actuellement en arriver à prétendre appliquer sa juridiction dans les initiatives qu'il finance".

D'après le ministre, les représentants des autres provinces ont semblé étonnés d'entendre une telle interprétation.

Toutefois, a-t-il précisé, "nous les avons mis en garde que ce genre de difficulté pourraient survenir".

Ils ont ainsi convenu que le Québec et Ottawa devraient tenter d'en arriver à une solution, au cours des prochains mois.

Salaire minimum

En ce qui touche les discussions qui ont porté sur la hausse du salaire minimum, M. Cournoyer a affirmé avoir demandé au fédéral de ne pas prendre une course avec les provinces, mais plutôt de motiver ses hausses du salaire minimum.

Le Québec, a-t-il expliqué, tente d'en arriver à une politique intégrée d'aide sociale et le salaire minimum est une des parties de l'ensemble. "Le fédéral devra tenir compte que dans certaines provinces, on tient à une politique intégrée de revenu garanti" a-t-il affirmé, "et le fédéral devra ajuster sa partie à l'ensemble".

Climat

Pour ce qui est du climat de la conférence, M. Cournoyer l'a qualifié "d'excellent".

Le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, nouveau titulaire depuis les élections d'octobre, semble ouvert et prêt à discuter, selon M. Cour-

noyer, qui ne croit cependant pas que cela provienne de la situation minoritaire du gouvernement Trudeau aux Communes.

A la différence de la dernière conférence fédérale provinciale de 1971, M. Cournoyer a affirmé que l'ordre du jour répond aux préoccupations des provinces, alors que celle de 1971 avait été davantage une rencontre sociale entre les ministres.

Ce qui lui semble fondamental, c'est que les provinces sont plus intéressées à écouter les problèmes soulevés par le Québec comme étant susceptibles de les atteindre ou qui ont des incidences ailleurs.

Vaincre le fédéral

"Notre but n'est pas de déclencher des batailles avec qui que ce soit pour vaincre le fédéral". "Notre but est de le vaincre mais pas nécessairement en se battant".

M. Cournoyer désire plutôt présenter des dossiers susceptibles d'être compris pour que le fédéral se mêle de ses problèmes, que les provinces se mêlent des leurs, et que cela fasse partie d'un plan d'ensemble.

Il a conclu que le but des solutions recherchées n'était pas de faire accepter le Québec comme une province spéciale, mais comme une province qui a vécu des problèmes et tente de les résoudre.

Quant au fédéral, "je le considère comme mon égal, pas mon supérieur et j'imagine que l'Ontario ne considère pas le fédéral différemment".

La charte des droits de l'homme est un bouclier qui protège les libertés au Canada

Par Stuart Lake

OTTAWA (PC) - La charte des droits de l'homme est devenu "un bouclier qui protège et une lance qui défend les libertés au Canada", a déclaré jeudi M. John Diefenbaker.

"Elle empêche aussi beaucoup de gens de faire ce qu'ils feraient si la charte n'était pas là", a ajouté l'ancien premier ministre lors d'une interview.

La charte garantie aux Canadiens la liberté de religion, de parole et d'assemblée et l'égalité devant la loi quels que soient le sexe, la race, la couleur ou les origines raciales.

Au cours du débat qui a précédé l'adoption de la charte, des députés de l'opposition l'avaient critiquée, prétendant qu'elle n'ajoutait aucune nouvelle liberté ou garantie à celles que possédaient déjà les Canadiens. Etant donné qu'elle ne s'appliquait qu'aux affaires de juridiction fédérale, elle aura peu d'autorité devant les cours, disaient ceux qui la critiquaient.

M. Diefenbaker a rappelé jeudi que des porte-parole libéraux avaient conseillé d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique afin d'y insérer les libertés.

Echec

L'attitude des provinces à ce moment avait convaincu M. Diefenbaker qu'il était impossible de faire cela. Il a rappelé que MM. Lester Pearson et Pierre Trudeau, qui l'ont succédé comme premiers ministres, ont échoué quand ils ont tenté de faire adopter ces changements constitutionnels.

C'est seulement une dizaine d'années après qu'elle a été adoptée que la Cour Suprême a invoqué la charte pour rendre un de ses fameux jugements.

Il s'agissait de l'affaire Drybones dans laquelle un tribunal avait décidé qu'un Indien des Territoires du Nord ouest était passible de peines plus sévères que les autres dans une cause d'ivrognerie. La Cour suprême avait alors déclaré invalides les clauses de la Loi des Indiens portant sur les délits d'ivrognerie.

Dernièrement, la Cour suprême a cité la Charte des droits de l'homme dans son jugement qui permet aux chauffeurs de consulter un avocat de se soumettre à un test de l'haleine. Satisfait

M. Diefenbaker a déclaré qu'il était satisfait de l'usage que faisaient les tribunaux de la Charte des droits de l'homme,

— Diefenbaker

notant en même temps que certains avocats invoquaient de faux arguments pour tenter de l'invoquer dans leurs appels devant la Cour suprême.

Mais le principal résultat de la charte a été de construire des nations autour des libertés au Canada.

"Tout le monde connaît la Charte des droits de l'homme", a dit M. Diefenbaker.

"Et n'importe quel moineau qui se fait défendre de faire quelque chose, pense, diable, que j'ai raison ou non. J'ai le droit d'être protégé par la charte", a-t-il ajouté en riant.

Des milliers de copies de la charte ont été distribuées dans tout le Canada. Elles portent la signature de M. Diefenbaker de même que les paroles qu'il avait prononcées le 1er juillet 1960, en ouvrant le débat en deuxième lecture sur le bill de la charte:

"Je suis un Canadien, un Canadien libre, libre de parler sans peur, libre d'adorer Dieu à ma façon, libre d'appuyer ce que je pense bon, libre de m'opposer à ce que je crois mauvais, libre de choisir ceux qui gouverneront mon pays. Cet héritage de libertés je m'engage à le défendre pour moi-même et pour toute l'humanité".



Catastrophe à Québec

l'Action Québec

66e année — No 508
Vendredi, 4 mai 1973

15'

Institut pour handicapés

4

morts

Explosion

10

blessés

— détails p. 3



(Photo : l'Action-Québec, par Mario Roy) ■

TÉLÉ

A L'INTERIEUR :

Un guide-horaire descriptif de télévision et de cinéma.

CINÉ